



2017
Entreprises
libérales



Baromètre Emploi-Formation
SECTEUR SANTÉ



Ompl
Observatoire des métiers
dans les professions libérales



ÉDITO



Affiner la connaissance pour mieux anticiper l'avenir

L'environnement socio-économique est en pleine mutation et les entreprises libérales ne sont pas épargnées. Cette transformation impacte fortement l'emploi, la qualification et la formation professionnelle des salariés. Mieux anticiper cette révolution implique que tous les acteurs concernés appréhendent les changements en cours afin d'en anticiper les incidences tant au niveau national que régional. Il est fondamental que les branches professionnelles ainsi que tous les acteurs régionaux ou nationaux aient **accès à une information solide** pour **mieux devancer les mutations à venir**.

Les entreprises libérales représentent 28 % des entreprises françaises, **5 % des emplois** et **11 % de la valeur ajoutée**.

Leur secteur d'activité - cadre de vie-technique, juridique, santé -, leur taille - plus du tiers d'entre elles emploie moins de 10 salariés -, et leur implantation sur l'ensemble du territoire en font **un acteur de proximité essentiel** au développement local et au maintien du lien social.

Confrontées de plus en plus fréquemment à des évolutions scientifiques, technologiques et réglementaires qui transforment leur activité, les entreprises libérales sont dans l'obligation de faire **évoluer leur organisation et les compétences de leurs collaborateurs**. Les professionnels libéraux doivent intégrer ces mutations pour prévoir leurs répercussions, tout en préservant leur rôle socio-économique et leurs emplois.

L'OMPL (Observatoire des Métiers dans les Professions Libérales) est **un outil d'expertise** et de prospective en matière d'emploi, de compétences et de formation.

Ses travaux statistiques, centrés sur les questions emploi-formation, constituent des analyses fines et robustes des changements en cours. Ses études prospectives apportent des éléments de réflexion qui permettent aux partenaires sociaux de **mieux définir leur politique emploi-formation**.

Ses études thématiques abordent des questions spécifiques qui contribuent à mieux identifier les spécificités des entreprises libérales. Ses baromètres régionaux observent, au niveau de chaque territoire, la présence et la participation des entreprises libérales à l'économie locale.

Partenaire privilégié des CPNEFP (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), **l'OMPL met au service de tous les acteurs emploi formation les résultats de son expertise**.

 **Marie-France Guthey**
Vice-présidente

Bruno Pelletier
Président

L'OMPL, UN LEVIER D'ACTION PARITAIRE ET MULTI-BRANCHES

L'Observatoire prospectif des Métiers et des qualifications dans les Professions Libérales (OMPL) est un outil opérationnel créé en 2005 à l'initiative des partenaires sociaux pour identifier et analyser les problématiques communes aux 13 branches de l'OMPL.

 Secteur cadre de vie technique • Entreprises d'architecture • Entreprises d'économistes de la construction • Entreprises d'experts en automobile • Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers	 Secteur juridique • Études d'administrateurs et mandataires judiciaires • Cabinets d'avocats • Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques • Études d'huissiers de justice	 Secteur santé • Cabinets dentaires • Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers • Cabinets médicaux • Pharmacie d'officine • Cliniques vétérinaires
---	--	---

Les études pilotées par l'OMPL reposent sur la capitalisation et l'analyse de données statistiques, des enquêtes et des entretiens auprès de personnes ressources, d'employeurs et de salariés.

Ces travaux constituent une source d'information majeure pour la mise en place de politiques compétences, emploi et formation nationales et régionales.

Depuis plus de 10 ans près de 100 études conduites :

- 47 portraits statistiques ;
- 20 études prospectives ;
- 10 études thématiques
 - « Expertise automobile en Europe », « Externalisation dans les cabinets d'avocats », « Insertion professionnelle des salariés en contrat de professionnalisation », « Turn-over des salariés dans les cabinets dentaires », « Égalité professionnelle » et « Emploi des seniors » dans les laboratoires de biologie médicale, « Application de la grille de classification professionnelle », « Chômage des pharmaciens adjoints », « Insertion des bénéficiaires d'un contrat pro ou de contrat d'apprentissage de professionnalisation », « Trajectoire professionnelle » et « Emploi à temps partiel » dans la pharmacie d'officine ;
- 9 études transverses
 - « Qualité de vie au travail », « Apprentissage informel », « Implication et bien-être au travail », « Climat social », « Entreprises libérales et territoires », « Emploi à temps partiel », « Chômage des salariés », « Qualité de l'emploi ».

Toutes les études de l'OMPL sont téléchargeables sur son site www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr

Baromètre Emploi-Formation

SECTEUR SANTÉ 

Entreprises 

Entreprises libérales
Entreprises en chiffres

Retrouver l'ensemble des baromètres sur :
www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr



Le *Baromètre Entreprises* du secteur santé présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



LÉGER REPLI DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à l'année précédente, le nombre d'entreprises du secteur tend à décroître modérément. La valeur réduite du taux de rotation laisse supposer un faible renouvellement du tissu entrepreneurial.

À partir de 2016, les données collectées par Actalians ne couvrent plus les DOM. Les volumes sont donc un peu moins importants que ceux figurant dans les éditions précédentes du baromètre.

Et reprises du champ de l'OMPL en 2016

Cotisants à Actalians ¹	23 251	704	34 314	21 545	4 667	84 481	107 904
Entreprises employeuses	23 231	704	34 310	21 545	4 666	84 456	107 488
Évolution 2015-2016	1,46 %	- 12,33 %	- 2,67 %	- 0,71 %	1,11 %	- 0,95 %	- 1,24 %
Taux d'entrée	8,52 %	1,14 %	6,66 %	4,35 %	6,15 %	6,51 %	7,04 %
Taux de sortie	7,09 %	15,20 %	9,41 %	5,07 %	5,06 %	7,47 %	8,29 %
Taux de rotation	7,80 %	8,17 %	8,03 %	4,71 %	5,60 %	6,99 %	7,67 %

Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2016-2017.



Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Taux d'entrée : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à Actalians en 2016 rapporté au nombre total d'entreprises.

Taux de sortie : nombre d'entreprises ne cotisant plus à Actalians en 2016 rapporté au nombre total d'entreprises.

Taux de rotation : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.

Secteur santé

Branches professionnelles



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

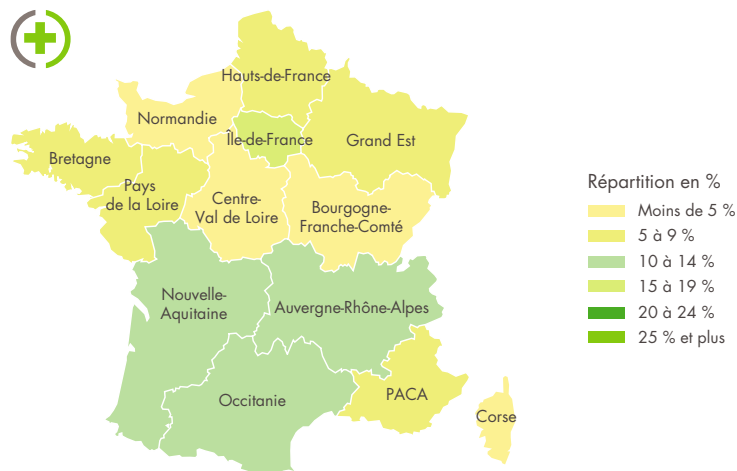
1. Ensemble des structures du champ de l'OMPL, y compris les organismes de représentation et de formation



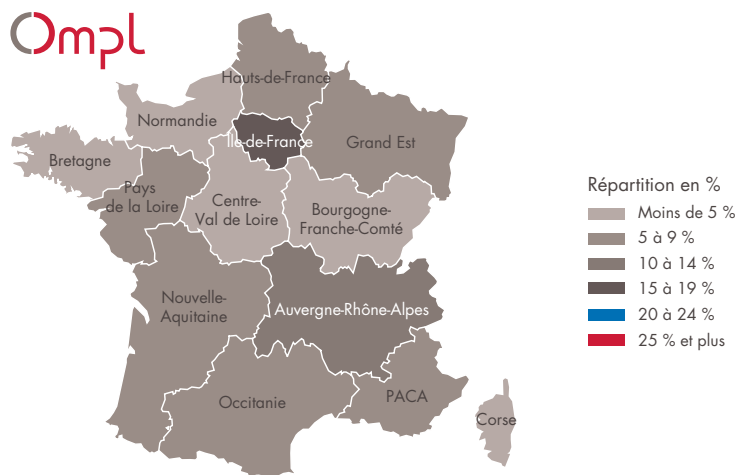
SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La concentration territoriale des entreprises du secteur varie fortement d'une région à l'autre. Les trois régions accueillant le plus de structures sont l'Île-de-France (16 %), l'Auvergne-Rhône-Alpes (12 %) et l'Occitanie (10 %). À l'opposé, la Corse est caractérisée par une densité d'entreprises quasiment nulle.

Répartition régionale des entreprises employées







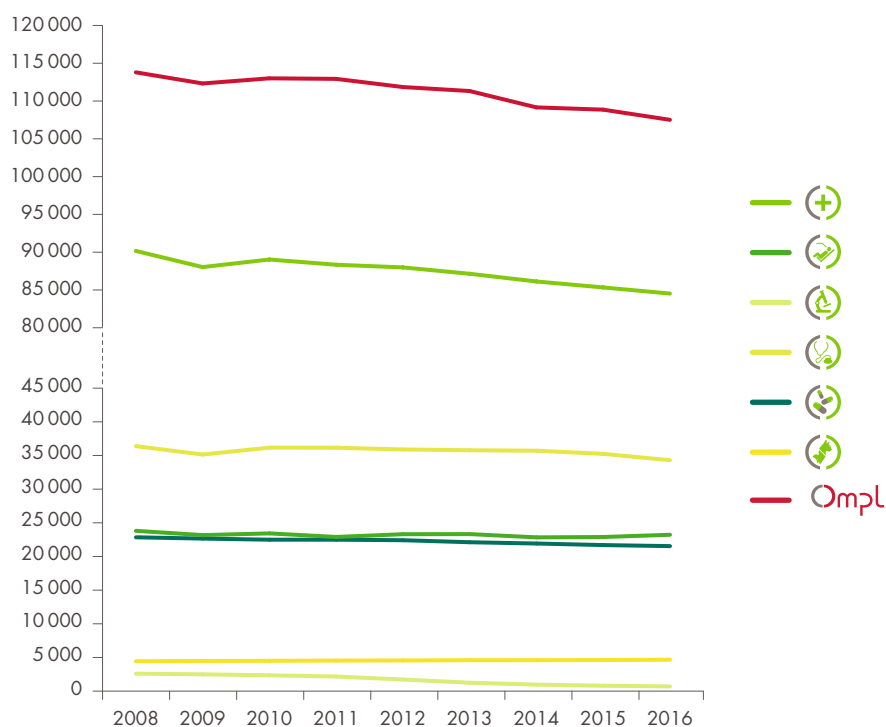
Données au 01/01. Sources : A ctaliens, bases adhérents 2017.



MOINS D'ENTREPRISES SUR LONGUE PÉRIODE

Depuis 2008, le nombre d'entreprises employeuses du secteur a diminué de 5 650 unités. La tendance est continue sur toute la période.

Évolution du nombre d'entreprises employeuses



Données au 01/01. Sources : A ctaliens, bases adhérents, 2009-2017.



Le *Baromètre Entreprises* du secteur santé présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.

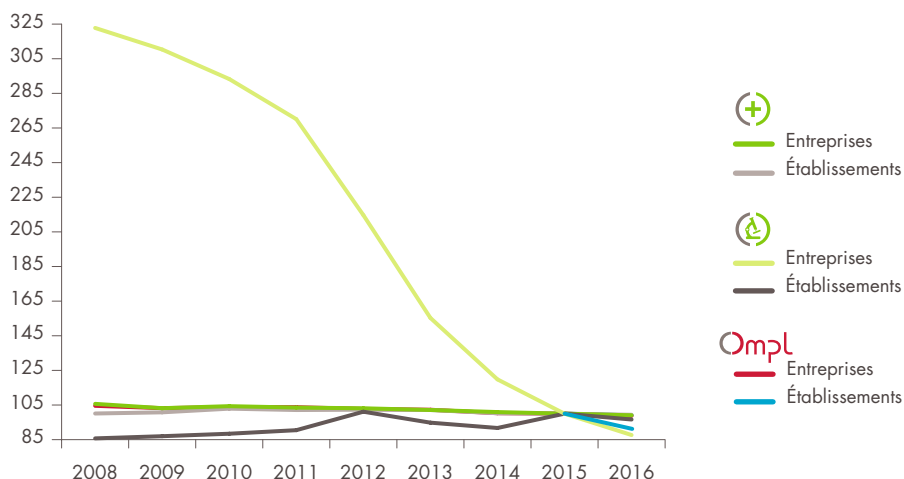
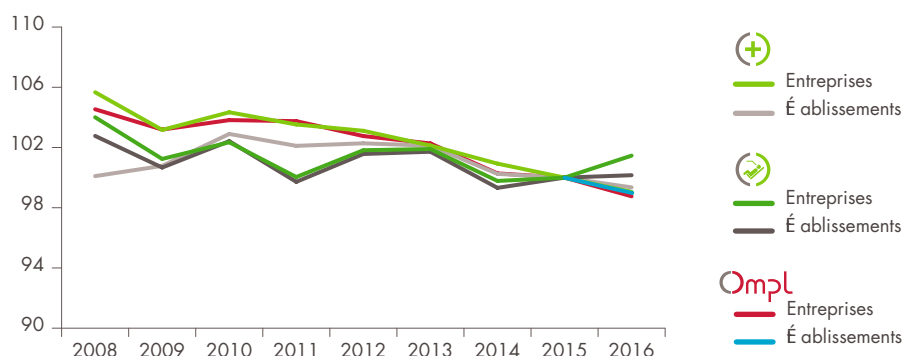


GLOBALEMENT MOINS DE STRUCTURES EMPLOYEUSES

Par rapport à 2008, le stock d'entreprises du secteur comme d'établissements a diminué en 2015. Cette double tendance implique un repli généralisé du tissu entrepreneurial. Les tendances observées de 2015 à 2016 montrent que le phénomène se poursuit pour l'ensemble des structures employeuses.

Une rupture de série intervient en 2015 sur les données établissements. Avant cette date, les établissements du secteur juridique et des entreprises d'experts en automobile ne pouvaient pas être comptabilisés.

Et reprises et établissements employeurs : évolution annuelle 2008-2016 (base 100 en 2015)



Secteur santé

Branches professionnelles



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitalier



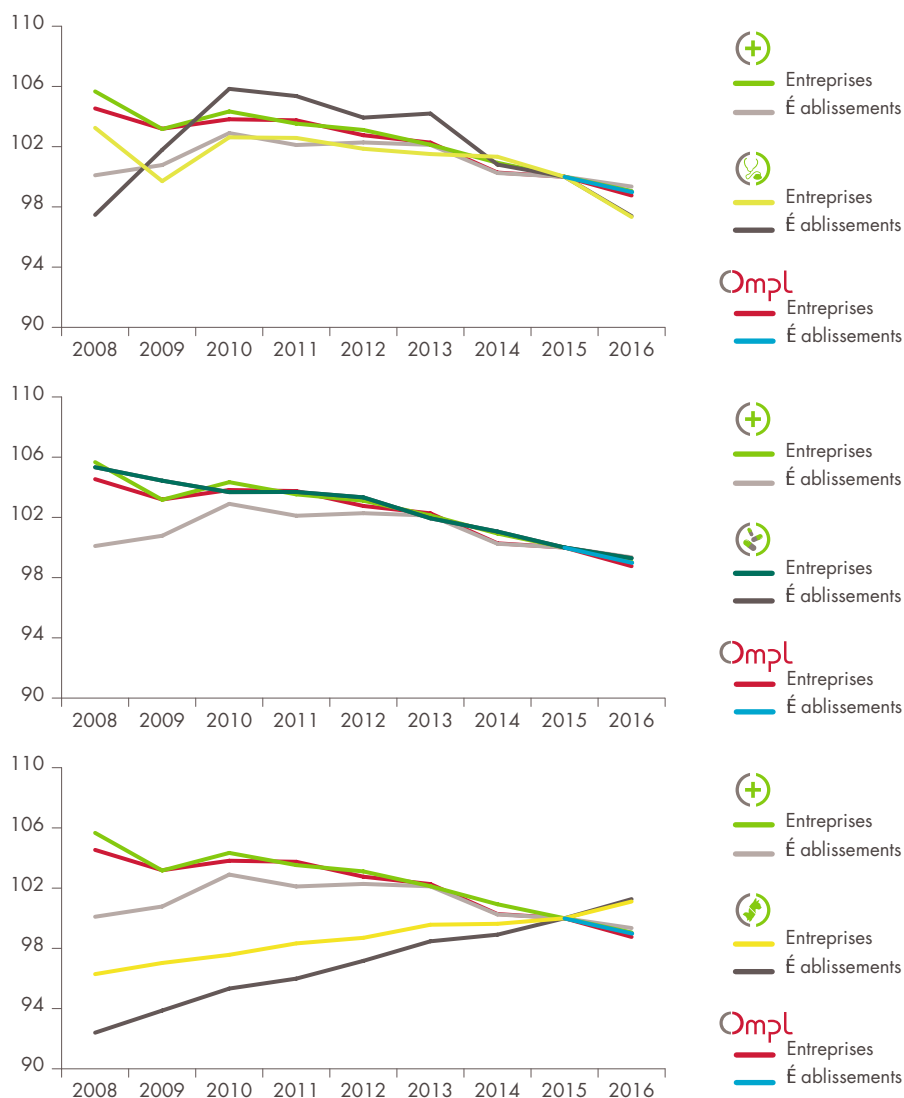
Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



Rupture de données en 2015 en raison de l'exploitation de nouvelles bases. Données au 01/01.
Sources: Actalians, bases adhérents, 2009-2017; Insee, démographie des entreprises et établissements, 2009-2015; Insee, fichiers Sirene, 2015-2017.



Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

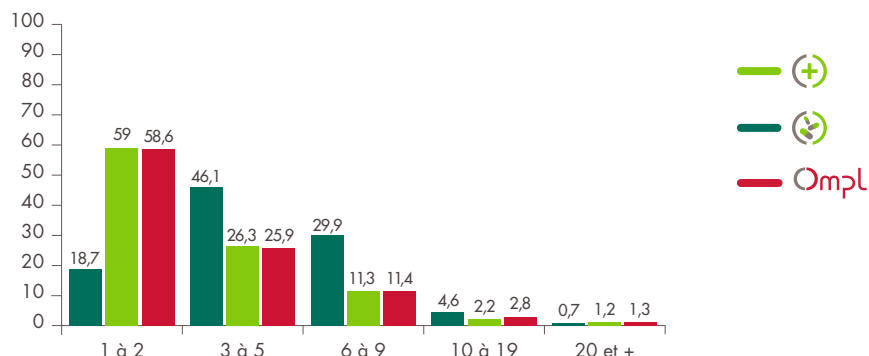
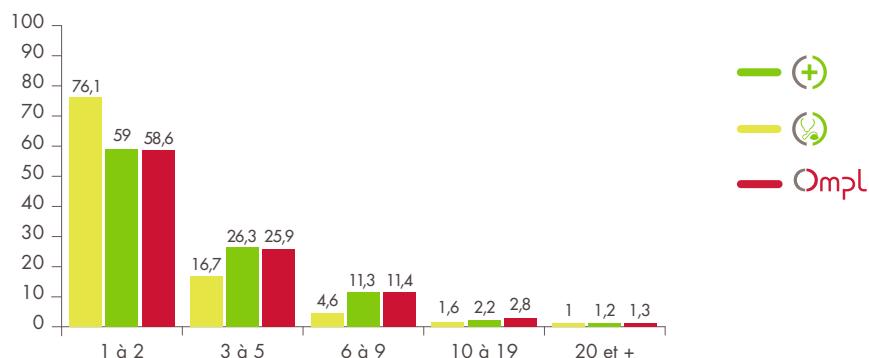
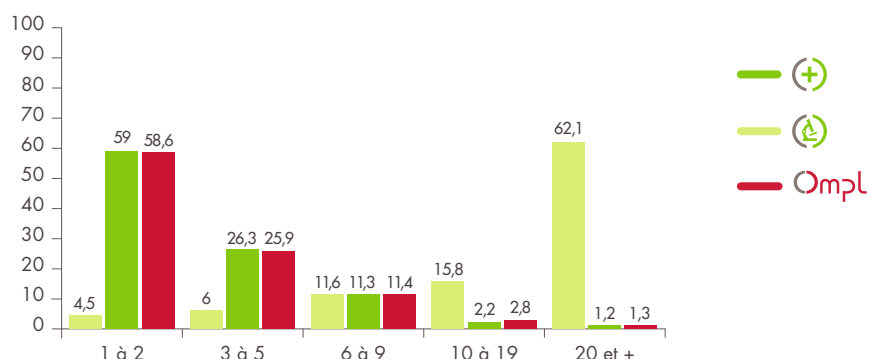
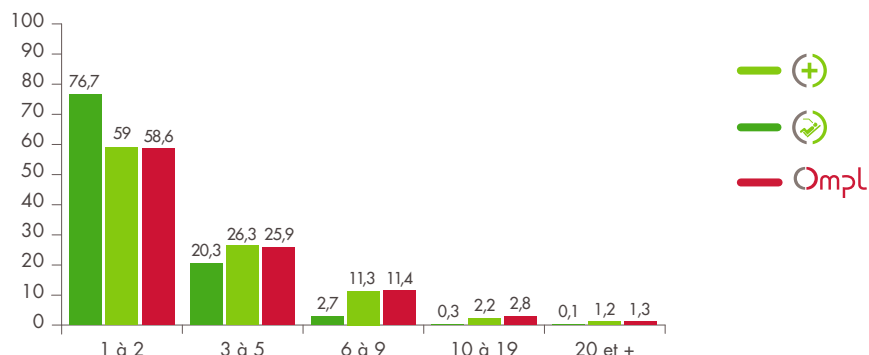
Sociétés commerciales et assimilées : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.

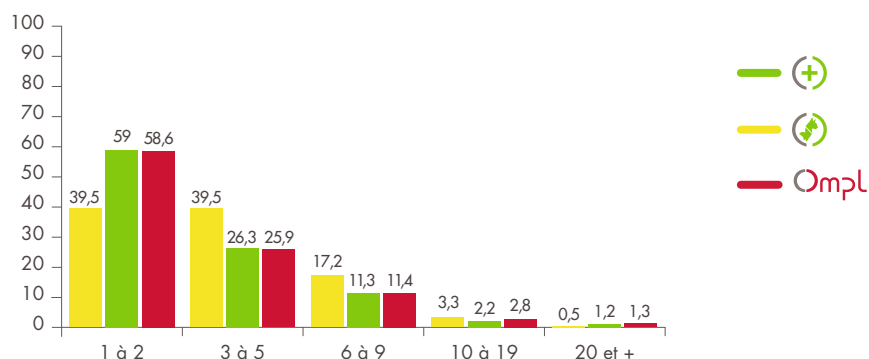


PETITE TAILLE D'ENTREPRISES

Plus de la moitié des entreprises du secteur génère un à deux emplois en équivalent temps plein (ETP). C'est dans la branche des cabinets dentaires et celle des cabinets médicaux que la plus grande proportion d'entreprises comptant moins de trois salariés est observée.

Répartition par taille des entreprises employées (nombre d'emplois ETP en %)





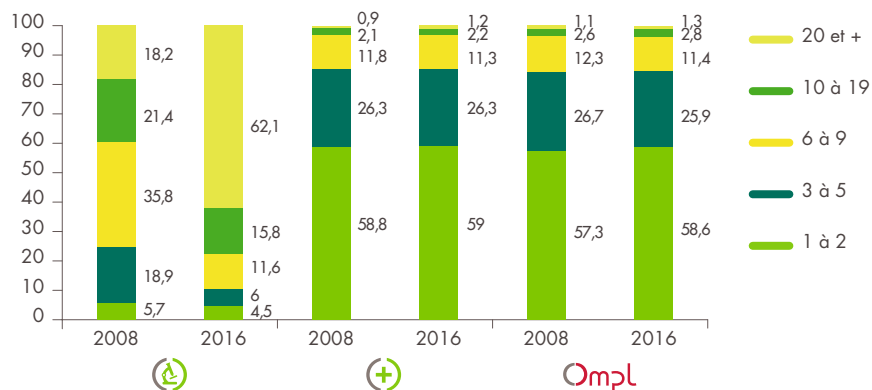
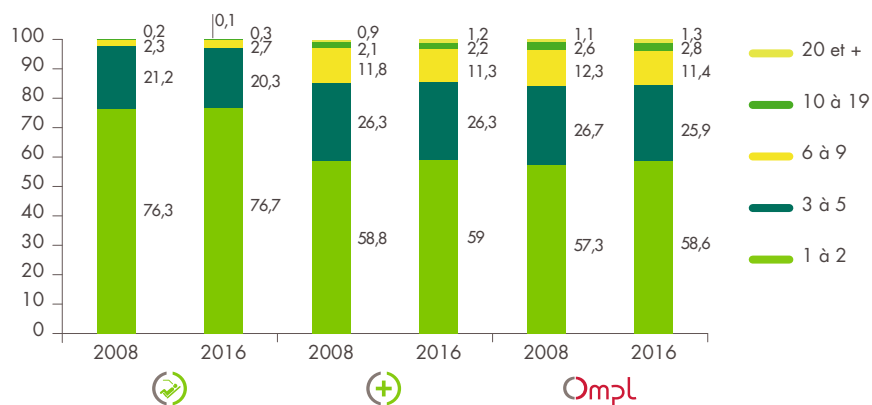
Données au 01/01. Sources: Actalians, base adhérents, 2017.

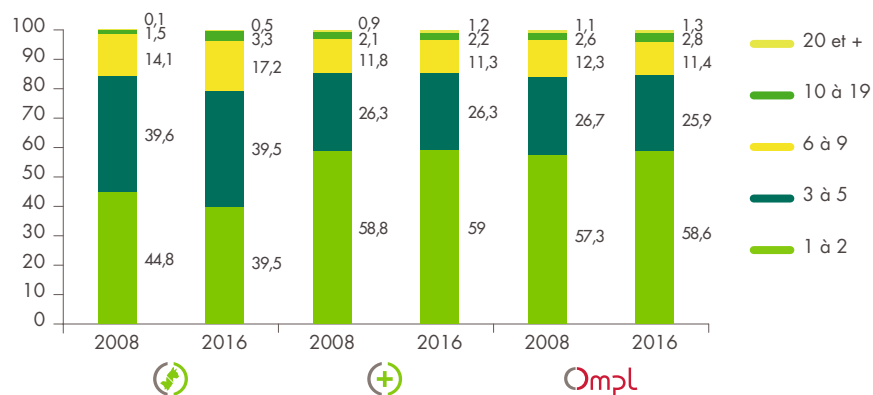
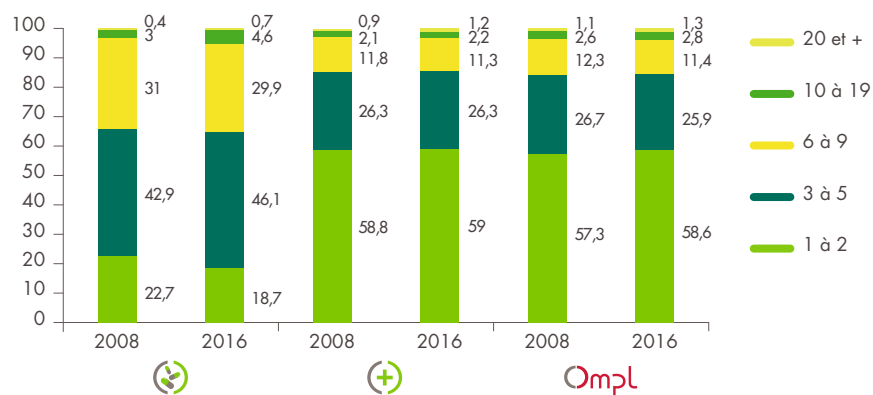
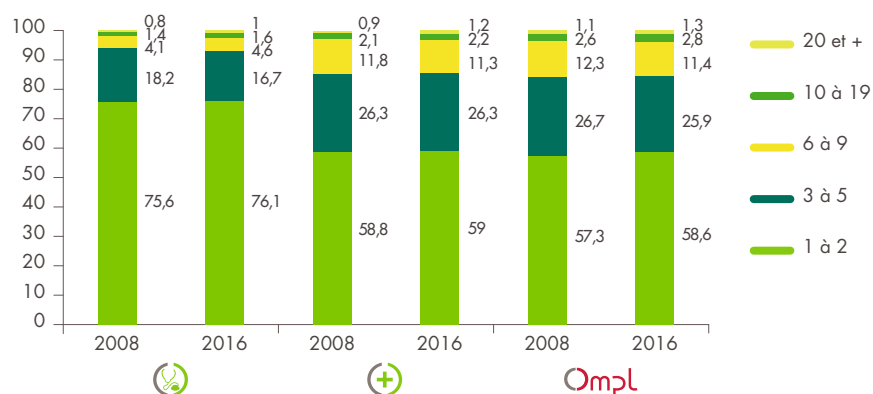


STABILITÉ DU TISSU ENTREPRENEURIAL

Depuis 2008, le secteur est caractérisé par une faible variation de la taille des entreprises. Les structures de moins de trois emplois ETP sont traditionnellement les plus fréquentes.

Évolution de la taille des entreprises employées (nombre d'emplois ETP en %)





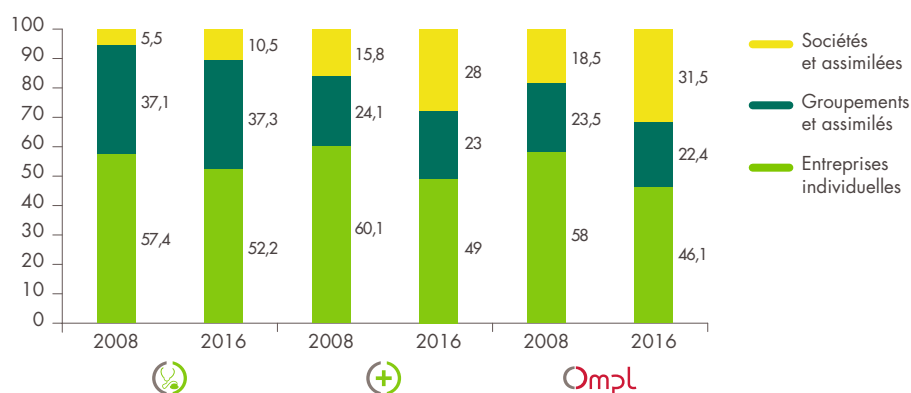
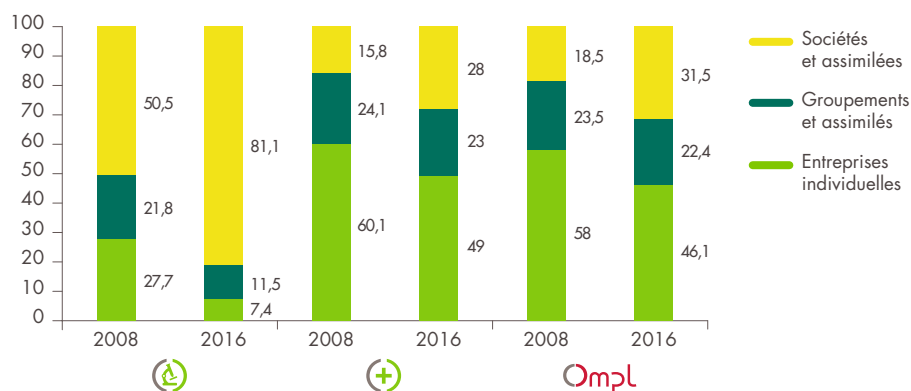
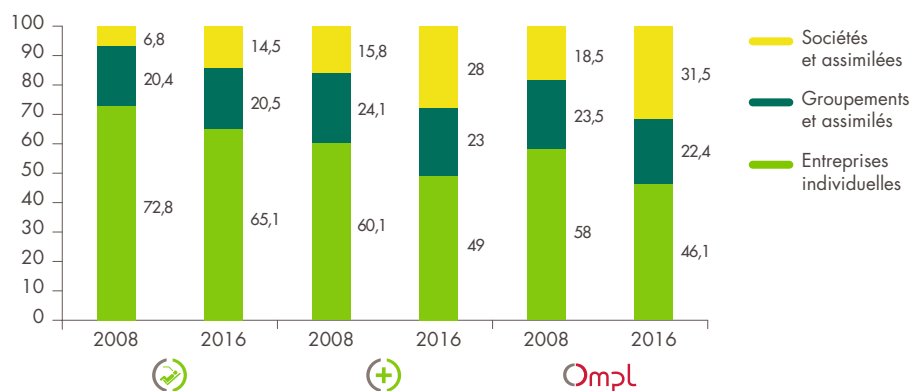
En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut varier de plus ou moins 0,1 point.
Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.

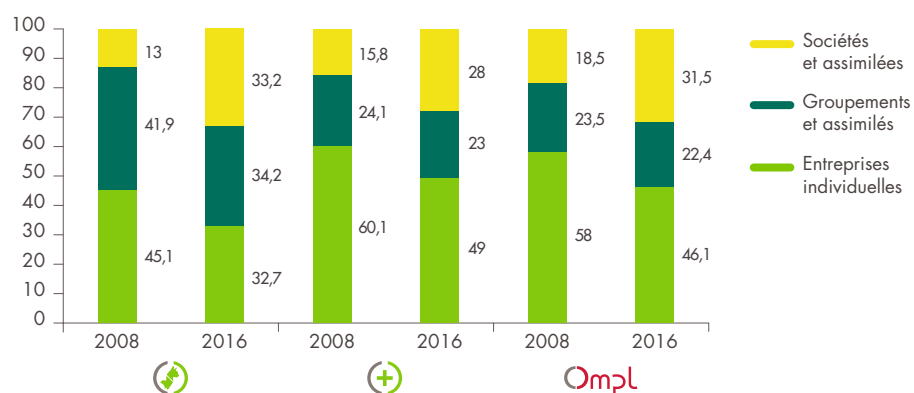
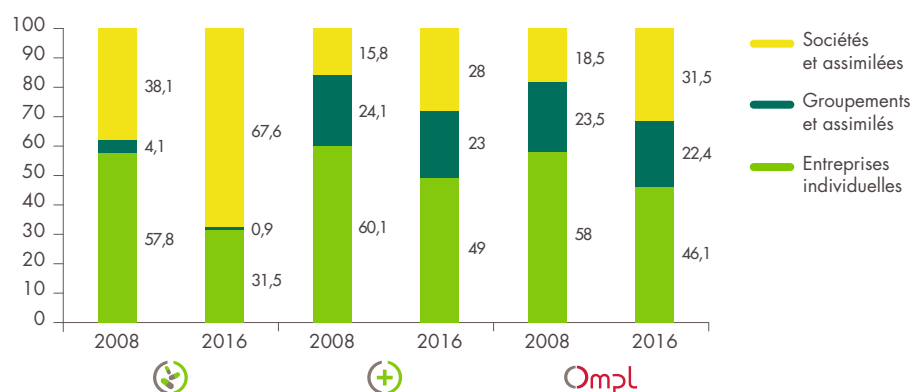


NETTE DÉSAFFECTION POUR L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE

Les entreprises individuelles sont la forme d'entreprise la plus fréquente au sein du secteur. Cette configuration traditionnelle est néanmoins remise en question par l'accroissement de la part des sociétés qui laisse entrevoir une restructuration du tissu entrepreneurial.

Répartition des entreprises employées en fonction du statut juridique





En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut varier de plus ou moins 0,1 point.
Données au 01/01. Sources : A ctaliens, bases adhérents, 2009, 2017.

Baromètre Emploi-Formation

SECTEUR SANTÉ 

Salariés 

Effectifs salariés
Effectif par genre
Catégories sociales
Contrats de travail
Temps de travail
Pyramide d'âge
Mobilité annuelle
Rémunération nette annuelle
Formation professionnelle
Chômage annuel

Retrouver l'ensemble des baromètres sur :
www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CROISSANCE DES EFFECTIFS

Le secteur enregistre une progression des effectifs par rapport à 2008. En 2012 et 2013 la hausse des effectifs peut, en partie, être le résultat d'une évolution de la collecte et du traitement de la DADS par l'Insee et non d'une augmentation effective. À partir de 2014, les données utilisées ne sont plus issues d'un échantillonnage mais des bases complètes de l'Insee.

Évolution des effectifs salariés

Années							Ompl
2008	32 832	41 556	73 440	122 724	15 180	285 732	399 860
2009	33 924	42 312	75 180	122 508	15 840	289 764	398 724
2010	35 424	42 330	75 852	123 372	16 068	293 046	403 152
2011	35 520	42 924	75 336	121 284	16 464	291 528	404 892
2012	38 801	44 256	81 103	124 536	18 090	306 786	428 939
2013	45 324	50 712	92 196	147 108	20 940	356 280	486 768
2014	40 268	45 867	82 134	125 229	19 351	312 849	436 504

Évolution des effectifs par branche en indice



Secteur santé

Branches professionnelles

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires

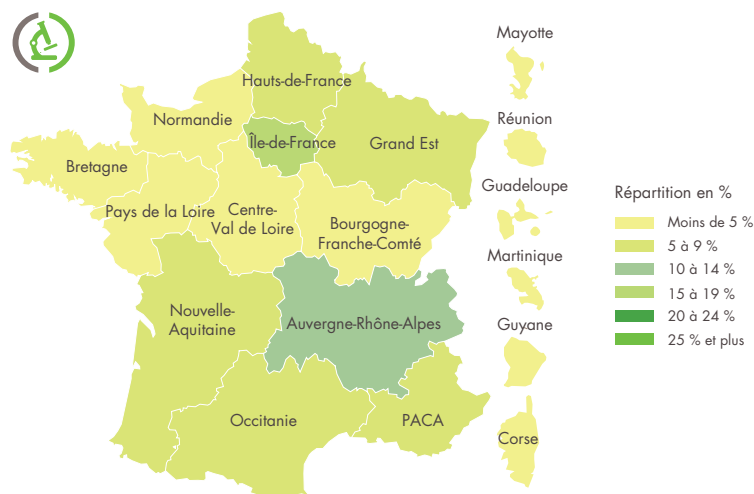
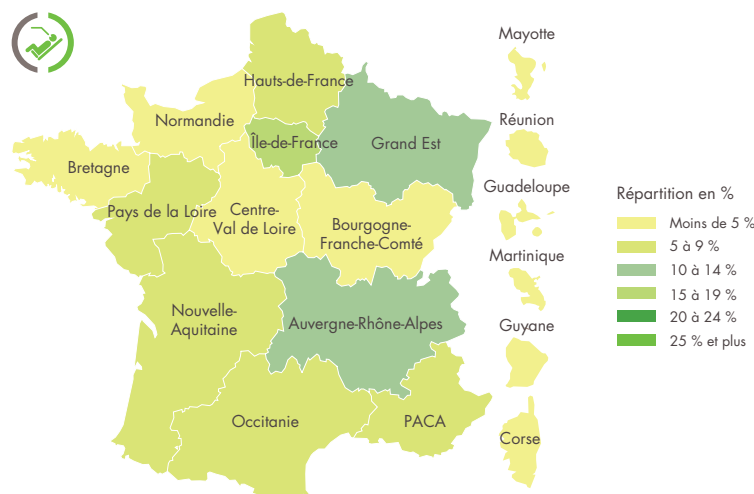
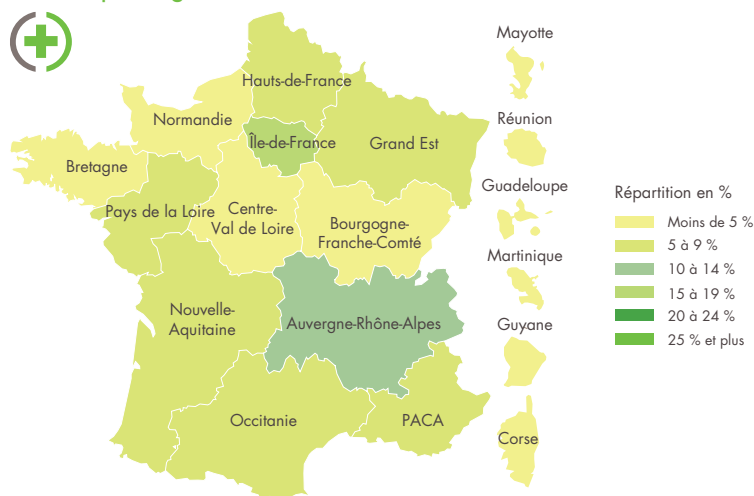


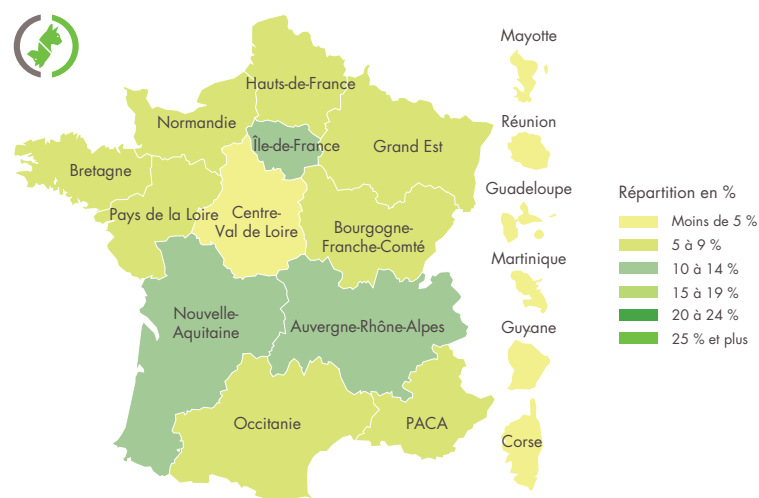
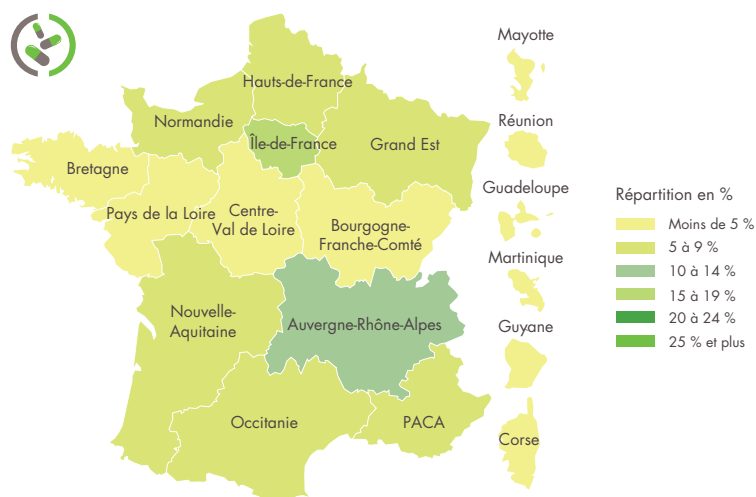
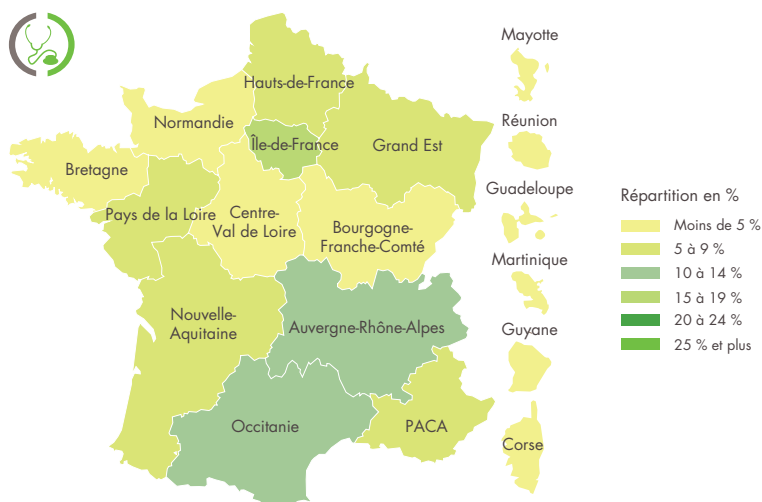
PLUS D'UN QUART DES EFFECTIFS DANS DEUX RÉGIONS

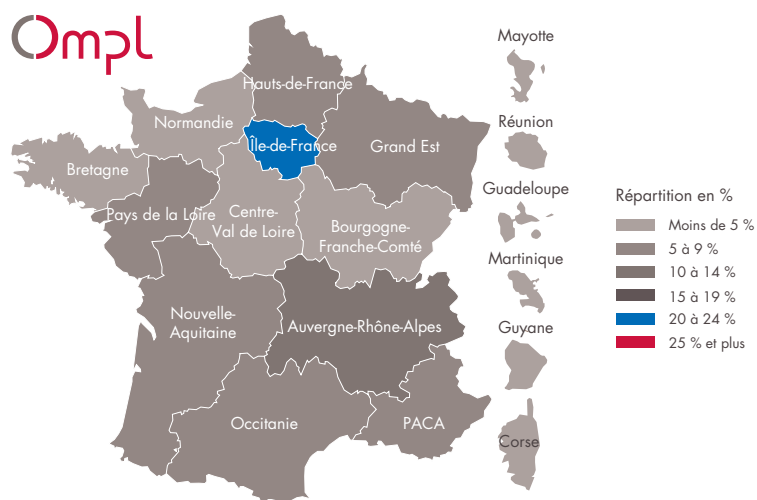
- L'Île-de-France rassemble 16 % des effectifs du secteur mais son poids est moins important que pour l'ensemble de l'OMPL (21 %).
- La région Auvergne-Rhône-Alpes est la seconde région pour l'emploi du secteur (12 %).
- L'Occitanie occupe la troisième place en nombre de salariés (9 %).

Ces trois régions regroupent 37 % des salariés du secteur.

Effectifs par région









Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Les emplois du secteur sont très majoritairement féminins : 90 % des salariés sont des femmes. Cette proportion est supérieure à la moyenne de l'ensemble de l'OMPL (83 %).



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

La part des femmes dans l'emploi du secteur varie peu sur la période. Il oscille entre 90 % et 91 %.



PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminée sont très largement majoritaires dans le secteur. Les hommes bénéficient moins souvent que les femmes de ce type de contrat.

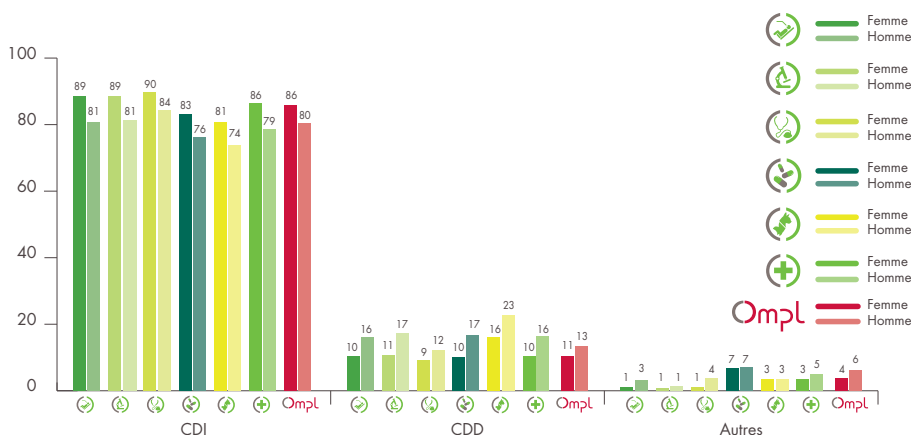
Effectifs par genre

Genre							Ompl
Femmes	96,20 %	87,57 %	92,71 %	87,18 %	89,19 %	89,98 %	82,86 %
Hommes	3,80 %	12,43 %	7,29 %	12,82 %	10,81 %	10,02 %	17,14 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Évolution du taux de féminisation



Répartition en fonction du genre et du type de contrat de travail



Secteur santé

Branches professionnelles



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation du secteur varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour les Pays de la Loire (92 %) et atteint un minimum pour les DOM (74 %).

Taux de féminisation par région (en %)

Régions							Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	96,71	89,76	93,15	89,14	89,74	91,46	83,64
Bourgogne-Franche Comté	96,84	90,28	93,43	89,14	87,34	91,16	85,98
Bretagne	97,18	88,30	93,78	89,10	87,96	91,21	83,44
Centre-Val de Loire	97,09	90,42	93,96	88,16	91,69	91,28	85,39
Corse	ND*	81,68	91,47	88,09	83,50	77,52	82,83
DOM	ND*	82,68	91,81	82,42	74,12	73,65	80,56
Grand Est	95,70	89,07	94,86	87,98	88,20	91,12	85,54
Hauts-de-France	95,57	85,55	90,43	87,31	89,40	88,89	83,07
Île-de-France	94,10	85,73	90,01	82,97	88,41	87,02	77,57
Normandie	ND*	89,77	93,27	88,67	88,46	80,86	84,70
Nouvelle-Aquitaine	97,03	88,91	93,29	88,26	90,59	90,88	84,35
Occitanie	96,81	86,50	92,36	87,61	89,45	89,98	84,56
Pays de la Loire	97,62	89,92	95,22	88,22	88,61	91,62	83,53
Provence-Alpes Côte d'Azur	96,40	85,64	93,76	87,64	91,47	90,25	85,12
Ensemble	9620	8757	9271	8718	8919	8998	8286

* ND: Non déterminé



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont faiblement représentés : 14 % contre 17 % pour l'ensemble de l'OMPL.
- La proportion de professions intermédiaires est plus importante (33 %) et dépasse la part observée pour l'ensemble de l'OMPL (30 %).
- Le taux d'employés est important et légèrement supérieur à celui de l'OMPL.
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.

Répartition des salariés par catégorie sociale (en %)

Catégories sociales							Ompl
Cadres	3,30	4,79	4,18	25,33	33,97	14,46	17,22
Professions intermédiaires	2,62	36,90	17,25	55,37	2,06	32,57	30,09
Employés	88,22	48,81	72	13,42	55,64	46,23	45,76
Ouvriers	5,86	9,50	6,58	5,88	8,33	6,74	6,93
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des « salariés » qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Taux de féminisation par catégorie sociale (en %)

Catégories sociales							Ompl
Cadres	60,99	69,03	70,22	78,69	78,31	77	67,95
Professions intermédiaires	68,53	87,12	80,06	91,41	86,22	88,86	78,30
Employés	98,43	93,80	97,43	86,95	96,17	95,80	92,90
Ouvriers	94,87	66,74	88,52	84,42	83	82,88	73,23
Ensemble	9620	8757	9271	8718	8919	8998	8286



FÉMINISATION CONSÉQUENTE

La proportion de femmes dans l'emploi du secteur est plutôt importante en raison, notamment, du taux particulièrement élevé de la catégorie des employés et des professions intermédiaires.

Secteur santé

Branches professionnelles



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Globalement, la part des femmes dans l'emploi du secteur varie peu sur la période. Néanmoins, la féminisation des cadres et des professions intermédiaires progresse.



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie sensiblement d'une région à l'autre. Ainsi, la part des cadres est maximale pour l'Île-de-France (18 %), mais son minimum est atteint pour les DOM (10 %).

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	76 %	88 %	97 %	84 %	91 %
2009	77 %	90 %	97 %	87 %	90 %
2010	76 %	91 %	96 %	84 %	90 %
2011	76 %	89 %	96 %	86 %	90 %
2012	77 %	89 %	96 %	85 %	90 %
2013	77 %	89 %	96 %	85 %	90 %
2014	77 %	89 %	96 %	83 %	90 %

Répartition des salariés par région et catégorie sociale

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	15,09 %	32,47 %	47,10 %	5,34 %	0 %
Bourgogne-Franche-Comté	14,49 %	34,04 %	44,89 %	6,46 %	0,12 %
Bretagne	13,30 %	33,55 %	47,18 %	5,85 %	0,11 %
Centre-Val de Loire	12,47 %	32,85 %	47,04 %	7,09 %	0,55 %
Corse	12,73 %	33,88 %	45,27 %	6,79 %	1,33 %
DOM	9,84 %	32,25 %	49,04 %	8,01 %	0,86 %
Grand Est	12,80 %	33,75 %	46 %	7,45 %	0 %
Hauts-de-France	14,85 %	31,79 %	43,83 %	9,50 %	0,03 %
Île-de-France	18,14 %	28,76 %	46,58 %	6,52 %	0 %
Normandie	14,49 %	33,24 %	44,03 %	8,12 %	0,12 %
Nouvelle-Aquitaine	13,71 %	34,48 %	45,45 %	6,32 %	0,03 %
Occitanie	13,61 %	33,69 %	46,37 %	6,29 %	0,04 %
Pays de la Loire	13,66 %	32,25 %	48,41 %	5,63 %	0,05 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13,27 %	34,10 %	46,33 %	6,22 %	0,08 %
	1446 %	3257 %	4623 %	674 %	0 %
	1722 %	3009 %	4576 %	693 %	0 %

1. Salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CDI LARGEMENT MAJORITAIRE

Le taux de CDI est très élevé (86 %) et similaire à la moyenne de l'OMPL.

Hors CDD, les autres types de contrats (apprentissage, autres contrats) sont peu mobilisés.



REPLI DU TAUX DE CDD

Au niveau du secteur, le taux de CDD tend à se réduire sur les quatre dernières années.

+ Secteur santé

Branches professionnelles

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

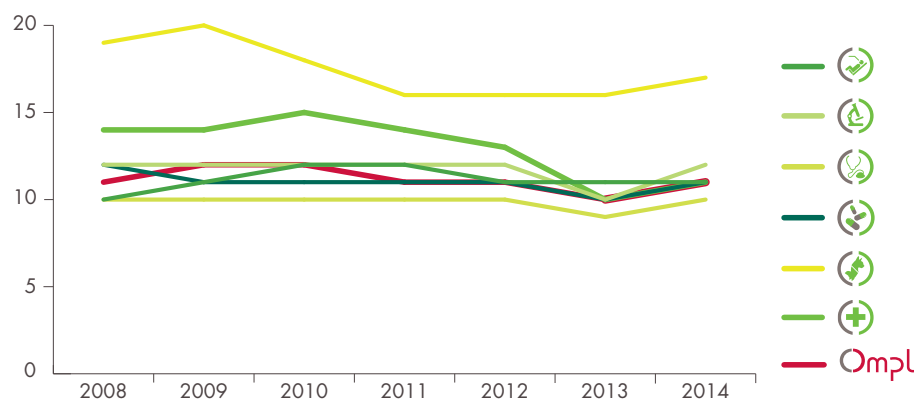
Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par type de contrat de travail (en %)

Contrats de travail	CDI	CDD	Apprentissage	Autres contrats*	Non-déterminés ¹	Ensemble	Ompl
CDI	88,35	87,67	89,27	82,21	79,89	85,51	84,83
CDD	10,51	11,51	9,50	10,93	16,78	10,95	11,02
Apprentissage	0,08	0,45	0,07	6,06	1,94	2,64	2,17
Autres contrats*	0,73	0,23	0,74	0,69	0,73	0,65	1,66
Non-déterminés ¹	0,33	0,14	0,41	0,10	0,65	0,25	0,31
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

* Autres contrats : stagiaires, contrats aidés...

Évolution du taux de CDD



1. Salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.

**CDD BEAUCOUP PLUS FRÉQUENT POUR LES HOMMES**

Les hommes travaillent plus souvent dans le cadre d'un CDD que les femmes. Le différentiel atteint six points.

**CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES JEUNES**

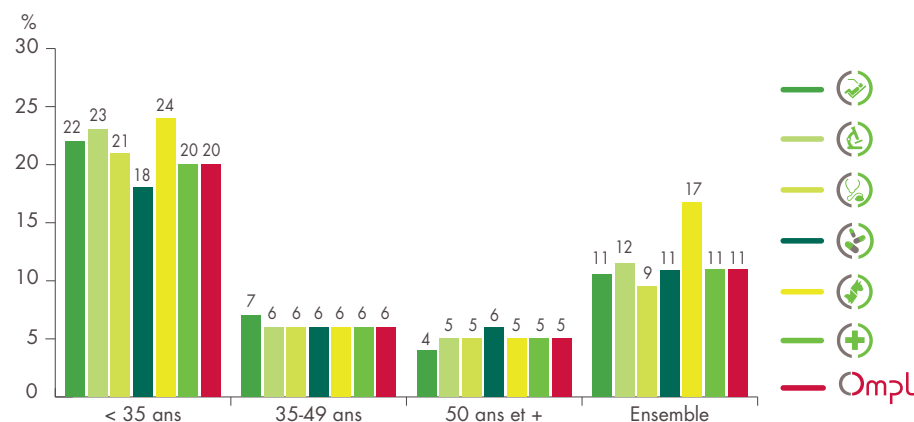
Les salariés de moins de 35 ans sont trois fois plus souvent recrutés en CDD que ceux de la tranche d'âge intermédiaire.

**DIFFÉRENCE SELON LE TEMPS DE TRAVAIL**

Les salariés du secteur recrutés en CDD travaillent plus fréquemment à temps complet.

Taux de CDD par genre (en %)

Genre							Ompl
Femmes	10,29	10,69	9,30	10,10	16,07	10,36	10,51
Hommes	16,08	17,32	12,12	16,62	22,67	16,26	13,46
Ensemble	1051	1151	950	1093	1678	1095	1102

Taux de CDD par tranche d'âge**Taux de CDD en fonction du temps de travail (en %)**

Durée du temps de travail							Ompl
Temps complet	6,75	8,46	5,39	6,46	9,72	6,71	7,22
Temps partiel	3,76	3,05	4,11	4,48	7,06	4,24	3,80
Ensemble	1051	1151	950	1093	1678	1095	1102



NUANCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au niveau du secteur, le recrutement en CDD est principalement mobilisé pour les cadres et dans une moindre mesure, les employés et les ouvriers.



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La part de CDD au sein de la branche varie sensiblement d'une région à l'autre. Il est maximal pour la Bretagne (12 %) et atteint un minimum pour le Centre-Val de Loire (8 %).

Taux de CDD par catégorie sociale (en %)

Catégories sociales							Ompl
Cadres	13,86	9,73	4,78	8,67	18,39	14,88	12,81
Professions intermédiaires	12,13	10,32	7,11	11,85	16,54	8,79	9,55
Employés	10,70	11,14	10,52	9,80	15,84	11,21	10,86
Ouvriers	5,17	18,94	7,63	8,67	14,70	10,99	13,89
Ensemble	10,51	11,51	9,50	10,93	16,78	10,95	11,02

Taux de CDD par région (en %)

Régions							Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	10,56	11,91	9,49	10,76	18,99	11,09	10,83
Bourgogne-Franche Comté	8,80	14,17	8,53	9,71	14,68	10,33	10,36
Bretagne	9,14	14,30	11,64	13,08	12,20	12,27	11,75
Centre-Val de Loire	ND*	9,88	8	9,47	13,55	8,30	8,97
Corse	ND*	ND*	8,27	15,24	14,56	9,45	10,88
DOM	12,39	ND*	13,99	11,82	14,70	10,64	12,35
Grand Est	10,32	8,89	9,05	9,59	14,22	9,71	9,65
Hauts-de-France	8,53	11,28	9,15	9,41	13,29	9,74	9,57
Île-de-France	13,13	11,91	10,15	10,11	14,98	11,07	12,34
Normandie	10,78	12,19	10,07	11,94	11,92	11,39	10,64
Nouvelle-Aquitaine	8,28	11,48	8,46	11,73	13,78	10,56	10,39
Occitanie	9,92	11,60	9,70	11,98	18,15	11,39	11,21
Pays de la Loire	9,50	12,71	9,49	11,92	20	11,73	11,17
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,74	10,31	8,74	11,81	18,27	11,09	10,96
Ensemble	10,51	11,51	9,50	10,93	16,78	10,95	11,02

* ND : Salariés dont la catégorie sociale ou la durée du temps de travail n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PART IMPORTANTE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus de la moitié des salariés du secteur travaille à temps complet.



STABILITÉ DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Le taux de salariés à temps partiel évolue peu sur la période.



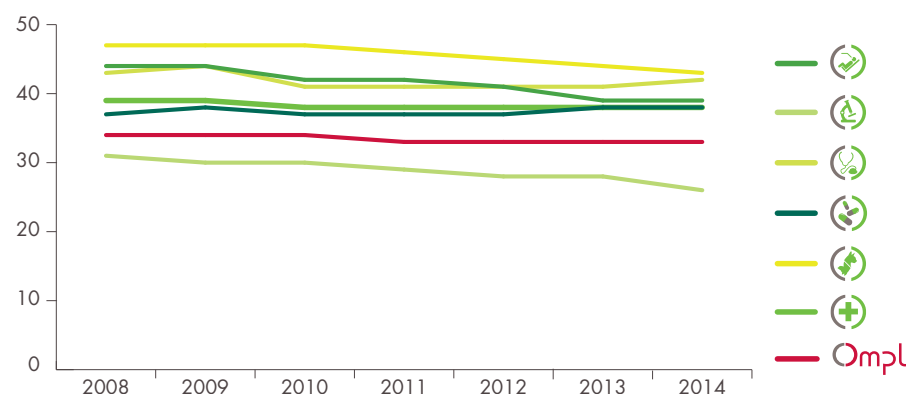
FÉMINISATION DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Les femmes sont beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes.

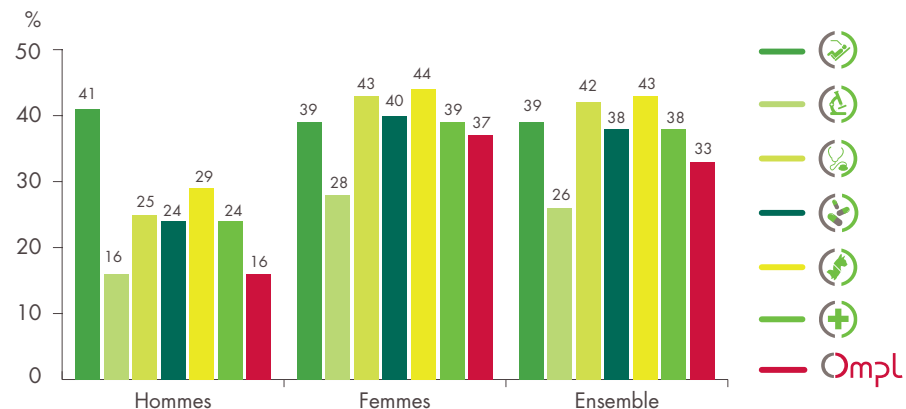
Répartition des salariés par durée du temps de travail (en %)

Durée du temps de travail							Ompl
Temps complet	60,56	73,62	58,27	62,17	57,31	62,32	66,92
Temps partiel	39,44	26,38	41,73	37,83	42,69	37,68	33,08
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

Évolution du taux de salariés à temps partiel



Taux de salariés à temps partiel par genre



+ Secteur santé

Branches professionnelles



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans le secteur, le travail à temps partiel concerne près de la moitié des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 21 points à celui des salariés de moins de 35 ans.



OUVRIERS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

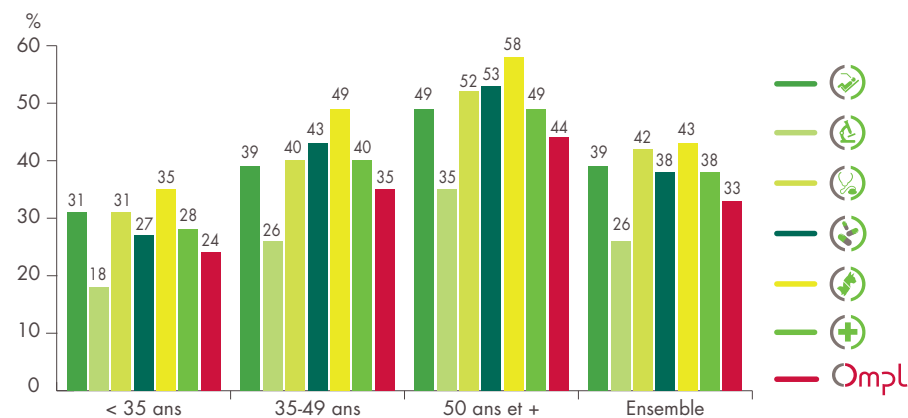
Le temps partiel est plus développé chez les ouvriers. Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les professions intermédiaires.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La part de CDD au sein du secteur varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Auvergne-Rhône-Alpes (42 %) et atteint un minimum pour les DOM (26 %).

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge



Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale (en %)

Catégories sociales							
Cadres	52,18	30,24	29,28	45,98	41,20	43,44	32,49
Professions intermédiaires	31,66	26,57	31,87	32,35	36,59	31,33	26,94
Employés	35,86	21,63	41,20	34,45	41,66	36,11	33,20
Ouvriers	89,57	48,11	81,29	62	57,13	66,78	60,34
Ensemble	39,44	26,38	41,73	37,83	42,69	37,68	33,08

Part de salariés à temps partiel par région (en %)

Régions							
Auvergne-Rhône-Alpes	42,47	32,59	44,16	43,46	47,64	42,15	36,89
Bourgogne-Franche Comté	42,02	32,11	46,30	39,24	42,75	40,63	37,31
Bretagne	41,75	30,25	43,66	37,21	38,20	38,70	34,05
Centre-Val de Loire	32,63	23,34	41,52	34,53	41,30	34,85	31,62
Corse	43,62	12,98	38,40	27,70	39,81	30,36	28,33
DOM	32,59	15,39	35,19	22,27	35,14	25,61	23,85
Grand Est	41,89	31,54	44,69	39,51	43,84	40,29	36,59
Hauts-de-France	43,19	24,79	43,34	43,59	41,82	40,69	36,41
Île-de-France	30,48	22,49	36,06	34,19	40,83	32,52	26
Normandie	38,33	26,65	42,03	39,62	36,50	38,10	34,57
Nouvelle-Aquitaine	40,85	23,67	40,25	35,25	42,05	36,12	32,93
Occitanie	43,76	26,38	41,82	40,10	48,72	39,52	36,35
Pays de la Loire	45,10	28,24	43,52	38,96	39,05	39,63	35,16
Provence-Alpes-Côte d'Azur	40,79	25,06	42,52	35,82	44,49	37	34,23
Ensemble	39,44	26,38	41,73	37,83	42,69	37,68	33,08



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

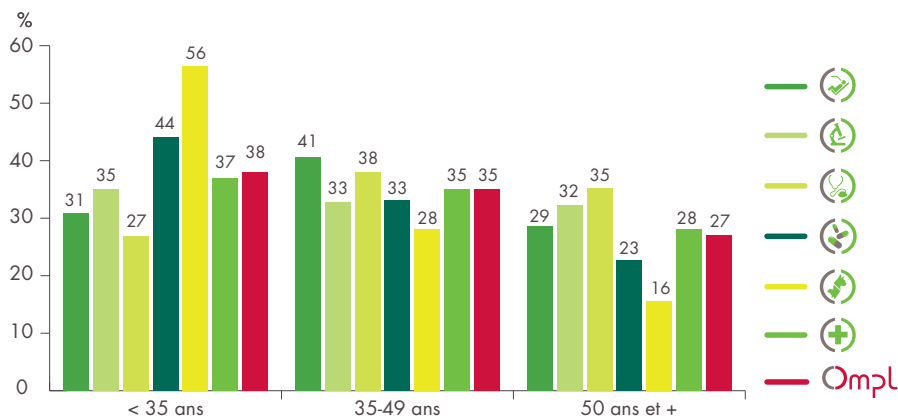


DES SALARIÉS ASSEZ JEUNES

La proportion des salariés âgés de moins de 35 ans est la plus importante. Les salariés âgés de 50 ans et plus possèdent une part proche de celle observée pour l'ensemble de l'OMPL.

Répartition des salariés par tranche d'âge détaillée

Tranches d'âge							Ompl
<35 ans	30,82 %	34,96 %	26,91 %	44,15 %	56,42 %	37,32 %	38,37 %
35-49 ans	40,64 %	32,77 %	37,92 %	33,12 %	28,03 %	34,98 %	35,10 %
50 ans et +	28,55 %	32,27 %	35,17 %	22,73 %	15,55 %	27,70 %	26,53 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %



Secteur santé

Branches professionnelles

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires



VEILLISSEMENT DE LA PYRAMIDE DES ÂGES

- Les moins de 35 ans voient leur poids relatif diminuer de -2 points.
- La tranche d'âge intermédiaire s'affaiblit.
- Le poids des seniors s'accroît.

Évolution des pyramides d'âge

Tranches d'âge	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<35 ans	32 %	31 %	31 %	31 %	32 %	29 %	31 %
35-49 ans	44 %	44 %	43 %	42 %	40 %	41 %	41 %
≥50 ans	24 %	25 %	26 %	27 %	28 %	29 %	29 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<35 ans	35 %	36 %	35 %	36 %	36 %	33 %	35 %
35-49 ans	38 %	36 %	35 %	34 %	32 %	35 %	33 %
≥50 ans	27 %	29 %	30 %	31 %	32 %	33 %	32 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<35 ans	29 %	29 %	29 %	29 %	29 %	25 %	27 %
35-49 ans	43 %	42 %	41 %	40 %	39 %	39 %	38 %
≥50 ans	28 %	29 %	30 %	31 %	33 %	36 %	35 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<35 ans	46 %	45 %	45 %	46 %	45 %	41 %	44 %
35-49 ans	35 %	34 %	34 %	33 %	33 %	35 %	33 %
≥50 ans	19 %	20 %	21 %	21 %	22 %	24 %	23 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<35 ans	58 %	57 %	55 %	56 %	57 %	54 %	56 %
35-49 ans	28 %	29 %	30 %	30 %	28 %	30 %	28 %
≥50 ans	13 %	14 %	15 %	14 %	15 %	16 %	16 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<35 ans	39 %	39 %	38 %	38 %	39 %	35 %	37 %
35-49 ans	38 %	38 %	37 %	36 %	35 %	36 %	35 %
≥50 ans	23 %	24 %	25 %	26 %	27 %	29 %	28 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<35 ans	40 %	39 %	39 %	39 %	39 %	36 %	38 %
35-49 ans	38 %	38 %	37 %	36 %	35 %	36 %	35 %
≥50 ans	22 %	23 %	24 %	24 %	25 %	27 %	27 %



VARIATIONS SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

- Les cadres sont caractérisés par une proportion plus importante de salariés jeunes.
- Les professions intermédiaires possèdent une part relativement importante de salariés âgés de moins de 35 ans.
- Les employés sont plutôt présents dans la classe d'âge intermédiaire.
- Les ouvriers tendent à se concentrer dans la classe des salariés âgés de 50 ans et plus.

Pyramides d'âge par catégorie sociale

Tranches d'âge	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<35 ans	52,71 %	42,56 %	31,17 %	7,97 %	30,82 %
35-49 ans	21,08 %	31,85 %	42,28 %	30,78 %	40,64 %
≥50 ans	26,20 %	25,59 %	26,55 %	61,25 %	28,55 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<35 ans	19,10 %	36,05 %	37,42 %	26,10 %	34,96 %
35-49 ans	36,20 %	31,97 %	33,33 %	31,31 %	32,77 %
≥50 ans	44,70 %	31,98 %	29,25 %	42,60 %	32,27 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<35 ans	27,71 %	35,92 %	26,20 %	10,57 %	26,91 %
35-49 ans	35,75 %	35,01 %	39,46 %	30,15 %	37,92 %
≥50 ans	36,54 %	29,08 %	34,34 %	59,28 %	35,17 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<35 ans	40,76 %	47,25 %	46,02 %	25,32 %	44,15 %
35-49 ans	28,92 %	36,96 %	27,30 %	28,38 %	33,12 %
≥50 ans	30,33 %	15,79 %	26,68 %	46,30 %	22,73 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<35 ans	65,89 %	54,89 %	53,30 %	38,96 %	56,42 %
35-49 ans	25,04 %	30,58 %	29,47 %	29,96 %	28,03 %
≥50 ans	9,07 %	14,54 %	17,23 %	31,08 %	15,55 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<35 ans	42,72 %	43,80 %	33,48 %	20,81 %	37,32 %
35-49 ans	29 %	35,78 %	37,05 %	29,82 %	34,98 %
≥50 ans	28,29 %	20,42 %	29,48 %	49,37 %	27,70 %
Ompl	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<35 ans	41,19 %	45,32 %	34,73 %	25,16 %	38,37 %
35-49 ans	32,68 %	35,12 %	36,60 %	31,16 %	35,10 %
≥50 ans	26,13 %	19,56 %	28,67 %	43,68 %	26,53 %



PYRAMIDES D'ÂGE DIFFÉRENTES SELON LE GENRE

Les hommes sont plus nombreux parmi les salariés âgés de moins de 35 ans.

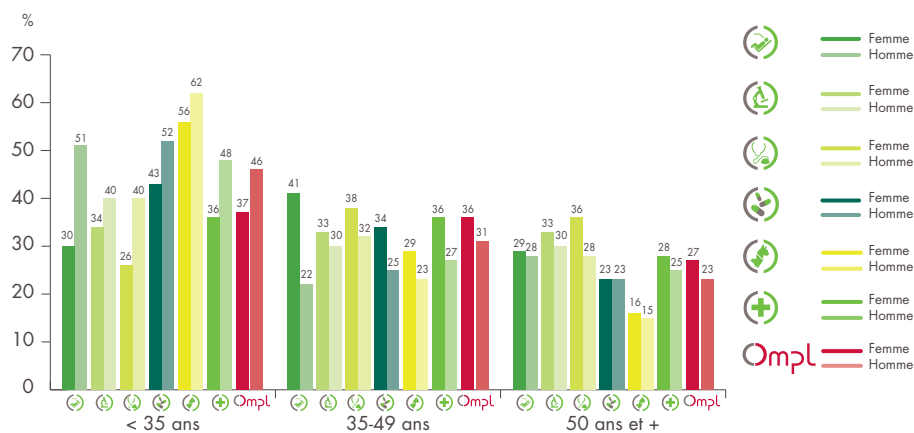
En revanche, les femmes sont plus souvent présentes dans les deux premières classes d'âge.



DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

La pyramide d'âge varie notablement d'une région à l'autre. Ainsi, en atteignant 45 %, la part des salariés âgés de moins de 35 ans est maximale pour l'Île-de-France mais elle n'est que de 33 % pour la Bretagne.

Pyramide d'âge par genre



Pyramide d'âge par région

Régions	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	36,56 %	36,66 %	26,79 %	0 %
Bourgogne-Franche-Comté	35,04 %	36,51 %	28,45 %	0 %
Bretagne	33,34 %	37,35 %	29,31 %	0 %
Centre-Val de Loire	34,92 %	34,91 %	29,92 %	0,25 %
Corse	34 %	39,82 %	25,70 %	0,48 %
DOM	38,05 %	37,58 %	23,86 %	0,52 %
Grand Est	38 %	34,25 %	27,75 %	0 %
Hauts-de-France	37,67 %	35,39 %	26,94 %	0 %
Île-de-France	45,29 %	29,55 %	25,16 %	0 %
Normandie	37,64 %	34,84 %	27,52 %	0 %
Nouvelle-Aquitaine	33,42 %	36,16 %	30,42 %	0 %
Occitanie	35,01 %	36,79 %	28,20 %	0 %
Pays de la Loire	36,90 %	35,50 %	27,60 %	0 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	33,76 %	36,33 %	29,91 %	0 %
(+)	37,32 %	34,98 %	27,70 %	0 %
Ompl	38,37 %	35,10 %	26,53 %	0 %

1. Salariés dont la classe d'âge n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



TURNOVER MOYEN

Le turnover sectoriel est inférieur au seuil critique de 15 % et se situe dans une fourchette relativement commune. La mobilité des salariés peut être considérée comme normale.

Turnover annuel

Effectif en début d'année	35 031	39 351	72 836	108 132	15 788	271 138	376 196
Effectif total année	40 268	45 867	82 134	125 229	19 351	312 849	436 504
Nb sal. entrés dans l'année	5 237	6 516	9 298	17 097	3 563	41 711	60 308
Nb sal. sortis dans l'année	4 528	5 068	7 576	16 585	2 711	36 468	55 796
Taux d'entrée	14,95 %	16,56 %	12,77 %	15,81 %	22,57 %	15,38 %	16,03 %
Taux de sortie	12,93 %	12,88 %	10,40 %	15,34 %	17,17 %	13,45 %	14,83 %
Turnover annuel	1394 %	1472 %	1158 %	1557 %	1987 %	1442 %	1543 %



Mesure du nombre de salariés qui, chaque année entrent ou sortent du secteur.

- Les entrées = salariés entrés dans la branche en cours d'année

- Les sorties = salariés sortis de la branche en cours de l'année

Chaque salarié est compté une seule fois, quel que soit son nombre de contrats dans les entreprises de la même branche dans l'année (salariés à contrats multiples ou multi-employeurs). Les ratios (taux d'entrée, taux de sortie, turnover) sont calculés, sur la base des effectifs présents au 1^{er} janvier.

$$\text{Taux d'entrées} = \frac{\text{Nombre d'entrées 2013}}{\text{Effectif début d'année}}$$

$$\text{Taux de sortie} = \frac{\text{Nombre de sorties 2013}}{\text{Effectif début d'année}}$$

$$\text{Turnover annuel} = \frac{(\text{Nombre d'entrées} + \text{Nombre de sorties})/2}{\text{Effectif début année 2013}}$$

Secteur santé

Branches professionnelles



Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie
médicale extra hospitaliers

Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



LÉGÈRE DIMINUTION DU TURNOVER

Sur la période, le turnover du secteur tend à s'infléchir. L'ensemble de l'OMPL suit une tendance similaire.



ENTRANTS JEUNES PLUTÔT EN CDI

- Le taux de féminisation (85 %) est inférieur à celui de l'ensemble des salariés du secteur (90 %) ;
- Les recrutements dans le cadre d'un CDI sont majoritaires (46 %) mais ce type de contrat est beaucoup plus présent au sein du secteur (86 %) ;
- 64 % des recrutés sont âgés de moins de 35 ans alors que cette proportion atteint 37 % pour les salariés du secteur ;
- La catégorie des employés est la plus importante chez les recrutés (47 %) et elle est surreprésentée par rapport à l'ensemble du secteur (46 %).

Évolution du taux de mobilité

Branches professionnelles		2012	2013	2014
	Taux d'entrée	17 %	16 %	15 %
	Taux de sortie	15 %	14 %	13 %
	Turnover annuel	16 %	15 %	14 %
	Taux d'entrée	21 %	17 %	17 %
	Taux de sortie	18 %	16 %	13 %
	Turnover annuel	19 %	17 %	15 %
	Taux d'entrée	14 %	12 %	13 %
	Taux de sortie	12 %	12 %	10 %
	Turnover annuel	13 %	12 %	12 %
	Taux d'entrée	19 %	19 %	16 %
	Taux de sortie	19 %	17 %	15 %
	Turnover annuel	19 %	16 %	16 %
	Taux d'entrée	25 %	16 %	23 %
	Taux de sortie	21 %	17 %	17 %
	Turnover annuel	23 %	20 %	20 %
	Taux d'entrée	18 %	16 %	15 %
	Taux de sortie	16 %	15 %	13 %
	Turnover annuel	17 %	15 %	14 %
	Taux d'entrée	19 %	17 %	16 %
	Taux de sortie	18 %	16 %	15 %
	Turnover annuel	18 %	16 %	15 %

Profil des entrants

Répartition par genre

Branches professionnelles	Ém mes	Hommes	Ensemble
	91,96 %	8,04 %	100 %
	83,09 %	16,91 %	100 %
	89,20 %	10,80 %	100 %
	81,24 %	18,76 %	100 %
	84,48 %	15,52 %	100 %
	84,92 %	15,08 %	100 %
	78,48 %	21,52 %	100 %



Répartition par type de contrat de travail

Branches professionnelles	CDI	CDD	Apprentis	Autres contrats	Nondét erminés ¹
	57,76 %	39,68 %	0,13 %	1,66 %	0,76 %
	49,77 %	48,68 %	1,04 %	0,40 %	0,11 %
	50,06 %	47,66 %	0,19 %	1,54 %	0,55 %
	40,19 %	44,04 %	13,95 %	1,74 %	0,08 %
	41,73 %	52,46 %	3,06 %	1,77 %	0,98 %
	46,23 %	45,74 %	6,20 %	1,48 %	0,35 %
Ompl	44,30 %	44,10 %	4,93 %	6,23 %	0,45 %

Répartition par tranche d'âge

Branches professionnelles	≤ 35 ans	35-49 ans	50 ans et +	Ensemble
	56,16 %	30,11 %	13,73 %	100 %
	61,86 %	22,10 %	16,04 %	100 %
	53,64 %	27,33 %	19,04 %	100 %
	70,53 %	17,66 %	11,81 %	100 %
	78,75 %	15,27 %	5,98 %	100 %
	64,31 %	21,87 %	13,83 %	100 %
Ompl	66,47 %	21,16 %	12,36 %	100 %

1. Salariés dont le type de contrat n'a pas pu être déterminé pour cause de secret statistique



Répartition par catégorie sociale

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
	7,62 %	3,63 %	84,21 %	4,54 %
	5,28 %	34,85 %	47,01 %	12,86 %
	3,43 %	16,22 %	73,87 %	6,49 %
	29,95 %	43,56 %	20,04 %	6,45 %
	42,63 %	1,94 %	47,82 %	7,61 %
	18,47 %	27,54 %	46,68 %	7,32 %
	18,88 %	26 %	46,85 %	8,28 %

SORTANTS AU PROFIL
ASSEZ PROCHE
DES ENTRANTS

- La part des femmes chez les sortants (85 %) est équivalente à celle des entrants (85 %);
- 52 % des sortants travaillaient dans le cadre d'un CDI, proportion plus grande que celle observée pour les entrants (46 %);
- Les sortants sont majoritairement des jeunes, dans une proportion inférieure à celle des entrants (56 % contre 64 %);
- Tout comme chez les entrants, la catégorie des employés est la plus représentée chez les sortants (45 %).

Profil des sortants

Répartition par genre

Branches professionnelles	Ém mes	Hommes	Ensemble
	92,49 %	7,51 %	100 %
	83,21 %	16,79 %	100 %
	91,57 %	8,43 %	100 %
	81,18 %	18,82 %	100 %
	81,96 %	18,04 %	100 %
	85,08 %	14,92 %	100 %
	77,59 %	22,41 %	100 %



Répartition par type de contrat de travail

Branches professionnelles	CDI	CDD	Apprentis	Autres contrats	Nondét erminés ¹
	65 %	32,80 %	0,24 %	1,30 %	0,66 %
	55,66 %	42,25 %	1,48 %	ND	0,61 %
	57,35 %	40,46 %	0,21 %	1,40 %	0,58 %
	46,01 %	38,94 %	12,04 %	2,89 %	0,11 %
	46,37 %	48,32 %	3,21 %	0,77 %	1,33 %
	52,09 %	39,65 %	5,99 %	1,82 %	0,44 %
	51,07 %	36,67 %	4,70 %	7,11 %	0,45 %

Répartition par tranche d'âge

Branches professionnelles	≤ 35 ans	35-49 ans	50 ans et +	Ensemble
	47 %	31,47 %	21,53 %	100 %
	51,05 %	21,25 %	27,70 %	100 %
	41,30 %	26,83 %	31,86 %	100 %
	63,38 %	18,82 %	17,80 %	100 %
	74,40 %	16,78 %	8,82 %	100 %
	55,87 %	22,24 %	21,89 %	100 %
	58,84 %	22,07 %	19,09 %	100 %

1. Salariés dont le type de contrat n'a pas pu être déterminé pour cause de secret statistique



Répartition par catégorie sociale

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
	6,14 %	3,84 %	85,40 %	4,62 %
	6,47 %	33,96 %	47,14 %	12,43 %
	3,62 %	13,91 %	76,77 %	5,70 %
	31,08 %	45,04 %	18,38 %	5,49 %
	45,22 %	2,43 %	45,63 %	6,71 %
	19,91 %	28,75 %	44,86 %	6,48 %
Ompl	20,60 %	27,18 %	44,94 %	7,29 %



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le turnover du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Île-de-France (18 %) et le taux le plus bas est atteint pour les Hauts-de-France (12 %).

Turnover par région (en %)

Régions							Ompl
Auvergne-Rhône Alpes	12,63	14,18	11,67	14,50	20,07	13,74	14,56
Bourgogne-Franche Comté	11,26	14,34	10,55	13,64	17,41	12,97	13,33
Bretagne	11,85	16,05	11,83	16,04	18,65	14,53	14,53
Centre-Val de Loire	11,49	15,49	9,84	14,67	15	13,17	13,40
Corse	14,72	12,72	9,44	23,49	20,39	17,09	17,74
DOM	19,18	14,95	14,51	14,60	26,68	15,56	15,69
Grand Est	11,45	13,36	10,73	13,19	19,42	12,61	12,97
Hauts-de-France	12,65	14,16	9,92	13,00	16,64	12,46	13,08
Île-de-France	19,50	17,04	14,74	18,53	24,22	17,71	20,48
Normandie	13,68	13,57	11,29	15,14	16,32	13,90	13,89
Nouvelle-Aquitaine	12,07	12,37	10,53	15,54	17,72	13,44	13,66
Occitanie	13,02	11,97	11,34	16,59	21,26	14,19	14,56
Pays de la Loire	12,48	13,39	10,48	15,40	25,02	14,06	14,05
Provence-Alpes Côte d'Azur	14,76	18,75	11,56	16,90	20,61	15,61	15,85
Ensemble	1394	1472	1158	1557	1987	1442	1543



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



19 119 € ET PLUS POUR LA MOITIÉ DES SALARIÉS

Le revenu net annuel médian du secteur est proche de celui du champ de l'OMPL. Néanmoins, les professions intermédiaires bénéficient du plus petit différentiel négatif.

Revenu net annuel médian par catégorie sociale (en €)

Catégories sociales							Ompl
Cadres	36 667**	45 282***	34 113***	32 113***	24 242***	31 947***	32 350***
Professions intermédiaires	20 763***	22 154***	26 264***	18 543***	24 975***	22 478***	22 505***
Employés	17 935***	19 523***	18 255***	14 201***	16 221***	17 852***	18 467***
Ouvriers	NS	16 254***	16 652***	14 719***	16 026**	15 352***	15 935***
Ensemble	18 025***	20 496***	19 604***	18 905***	17 270***	19 119***	20 007***

Précision +/- 5 %. Niveau de confiance : *** 99 %, ** 95 %, * 90 %.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique. NS : résultat non-significatif.



La DADS "salariés" donne la rémunération nette de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Elle inclut également les indemnités nettes (primes, indemnités, ancienneté...). La rémunération est exprimée annuellement.

Seuls les salariés présents à temps complet sur toute l'année ont été pris en compte dans le calcul de la rémunération moyenne, à l'exclusion des apprentis.

Un indice a été calculé qui permet de comparer les rémunérations femmes/hommes.

$$\text{Indice F/H} = \frac{\text{Rémunération Femmes}}{\text{Rémunération Hommes}} \times 100$$

Il est exprimé en pourcentage. Ainsi, un indice F/H = 74,3% signifie que les femmes gagnent en moyenne 74,3 % de la rémunération des hommes.

Secteur santé

Branches professionnelles



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



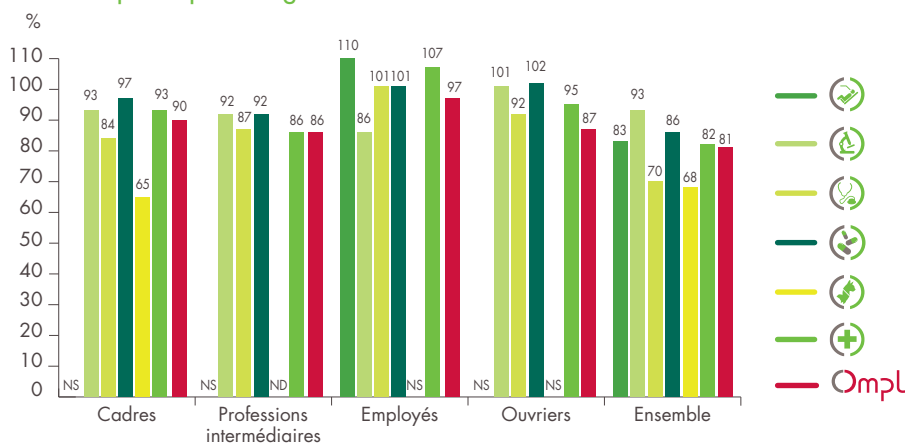
Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

**ABSENCE DE PARITÉ SALARIALE**

L'indice de parité du secteur montre un écart entre les rémunérations médianes en faveur des hommes (18 points d'écart). Les professions intermédiaires constituent la catégorie la moins égalitaire.

Indice de parité par catégorie sociale

ND: non déterminé pour cause de secret statistique. NS: résultat non-significatif.

Seuil de confiance minimal: 90 %.

Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par région (€)

Régions	Auvergne-Rhône-Alpes	Bourgogne Franche Comté	Bretagne	Centre-Val de Loire	Corse	DOM	Grand Est	Hauts de France	Île-de-France	Normandie	Nouvelle Aquitaine	Occitanie	Pays de la Loire	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Ensemble
	18 155***	20 459***	19 939***	19 132***	17 537***	19 303***	20 278***								
Bourgogne Franche Comté	18 304***	19 708***	19 770***	18 903***	18 571**	19 054***	19 499***								
Bretagne	18 302***	20 424***	19 203***	18 721***	18 176***	18 999***	19 814***								
Centre-Val de Loire	18 475***	20 658***	20 286***	18 555***	17 600**	19 289***	19 840***								
Corse	NS	NS	NS	18 769**	NS	19 110***	19 223***								
DOM	15 816**	22 125***	18 667***	18 919***	NS	19 139***	19 535***								
Grand Est	18 124***	20 009***	19 146***	19 079***	17 217***	18 959***	19 504***								
Hauts de France	17 759***	19 912***	18 799***	18 561***	17 675***	18 751***	19 345***								
Île-de-France	18 329***	21 084***	20 868***	21 057***	17 194***	20 331***	22 408***								
Normandie	17 884***	19 941***	19 288***	18 303***	17 805***	18 696***	19 390***								
Nouvelle Aquitaine	18 021***	20 619***	19 558***	18 452***	17 180***	18 965***	19 501***								
Occitanie	17 782***	20 517***	19 662***	17 866***	16 962***	18 829***	19 300***								
Pays de la Loire	17 943***	20 046***	19 178***	18 350***	17 103***	18 700***	19 599***								
Provence-Alpes-Côte d'Azur	17 671***	20 586***	19 590***	18 378***	16 453***	18 879***	19 426***								
Ensemble	18 025***	20 496***	19 604***	18 905***	17 270***	19 119***	20 007***								

Précision +/- 5 %. Niveau de confiance: *** 99 %, ** 95 %, * 90 %.

ND: non déterminé pour cause de secret statistique. NS: résultat non-significatif.

**SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES**

Un différentiel de 1 635 € est observé entre la région possédant le plus fort revenu médian net annuel (Île-de-France) et le moins élevé (Normandie).



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données d'Actalians (Opcv des Professions Libérales, des établissements de l'Hospitalisation privée et de l'Enseignement privé). Il propose une photographie comparative des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue au niveau de chaque branche professionnelle, du secteur et de l'OMPL.



TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION MOYEN

Au sein du secteur, moins d'un salarié sur cinq est parti au moins une fois en formation en 2016. Cette proportion est similaire à celle observée pour l'ensemble de l'OMPL.

Près d'un quart des entreprises a envoyé au moins un salarié en formation. Par rapport à l'ensemble de l'OMPL, les entreprises du secteur sont tout aussi formatrices.

Le plan de formation est le principal dispositif mobilisé. La professionnalisation est modérément utilisée.

+ Secteur santé

Branches professionnelles

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires

Deux changements interviennent à partir de 2016 :

- les données collectées par Actalians ne couvrent plus les DOM. Les volumes sont donc un peu moins importants que ceux figurant dans les éditions précédentes du baromètre ;
- afin de mieux rendre compte des pratiques, les taux de formation sont calculés sur une base annuelle et non-plus trisannuelle. En conséquence, ils sont moins élevés.

Nombre d'entreprises cotisant à Actalians et de salariés¹

							Ompl
Nombre d'entreprises	23 231	704	34 310	21 545	4 666	84 456	107 488
Effectif (ETP)	46 167	37 693	86 241	110 014	18 272	298 387	394 714

Taux d'accès à la formation

Branches professionnelles	Taux d'accès des salariés à la formation				Taux d'entreprises formatrices			
	Cpro	Ppro	Plan	Autre	Cpro	Ppro	Plan	Autre
	5,14 %	1,51 %	7,58 %	0,39 %	7,48 %	2,37 %	7,94 %	0,64 %
	0,53 %	0,05 %	11,38 %	0,44 %	14,49 %	2,27 %	47,87 %	12,07 %
	0,60 %	0,12 %	8,42 %	0,50 %	1,10 %	0,23 %	4,41 %	1,05 %
	0,50 %	0,31 %	33,84 %	0,21 %	2,69 %	1,55 %	61,23 %	1,02 %
	1,91 %	0,76 %	12,08 %	0,34 %	7,03 %	2,89 %	24,58 %	1,20 %
	1,22 %	0,41 %	19,09 %	0,35 %	3,70 %	1,32 %	21,35 %	1,03 %
Ompl	1,07 %	0,57 %	18,30 %	0,46 %	3,59 %	1,95 %	21,52 %	1,33 %

Cpro : contrat de professionnalisation
Ppro : période de professionnalisation

1. Hors DOM.

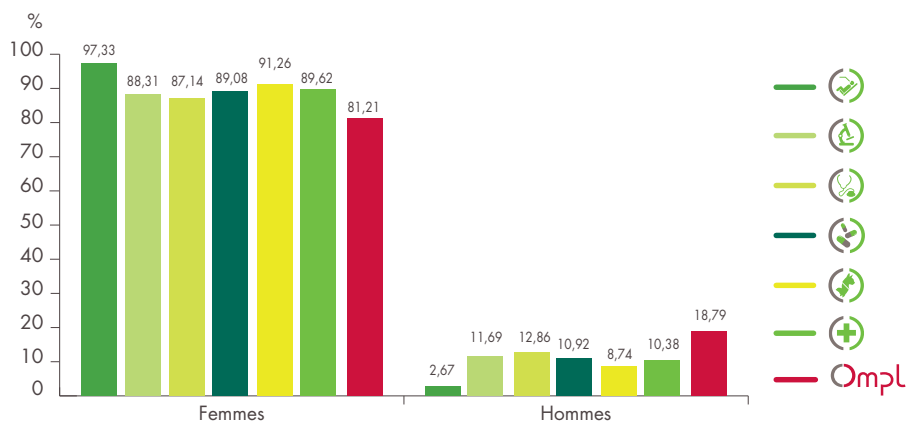


ACCÈS À LA FORMATION INÉGAL SELON LE GENRE

Dans le secteur, 90 % des salariés formés sont des femmes.

Cette proportion est similaire à celle qu'elles détiennent dans l'ensemble des salariés du secteur (90 %).

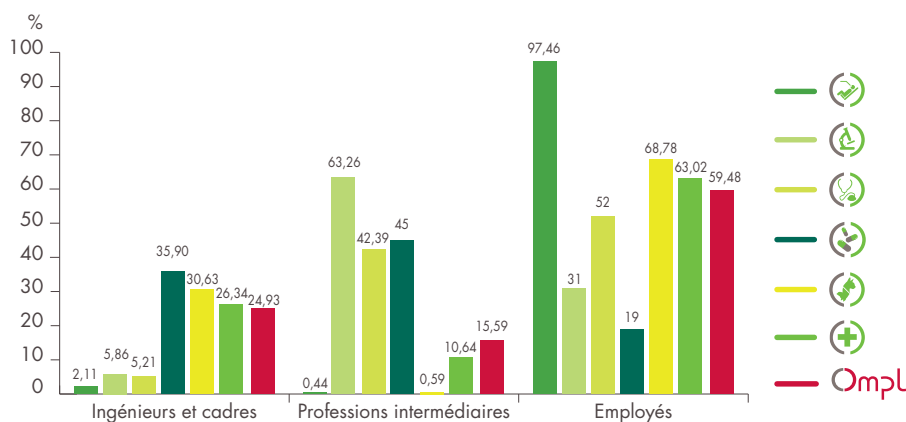
Répartition des stagiaires par genre



ACCÈS DIFFÉRENCIÉ SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Les employés sont surreprésentés parmi les stagiaires (63 % des formés et 46 % des salariés). En revanche, les autres catégories sociales bénéficient d'un moindre accès à la formation professionnelle.

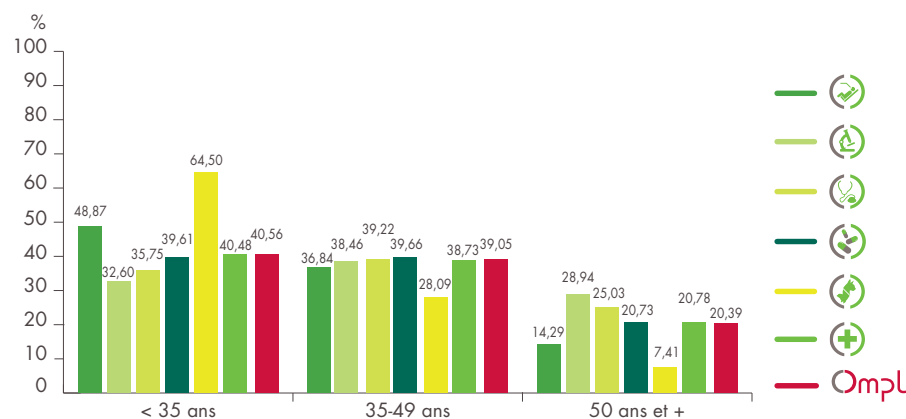
Répartition des stagiaires par catégorie sociale



ACCÈS INÉGAL SELON LA CLASSE D'ÂGE

Les salariés de moins de 35 ans sont proportionnellement plus nombreux parmi les stagiaires : 40 % des formés contre 31 % des salariés. Les autres salariés sont dans une situation moins favorable.

Répartition des stagiaires par tranche d'âge





ACCÈS INÉGAL À LA FORMATION SELON LA TAILLE D'ENTREPRISE

Les salariés de TPE (moins de 9 salariés) sont sous-représentés parmi les stagiaires : 69 % des stagiaires alors que ces entreprises emploient 73 % des salariés du secteur. En revanche, les entreprises de 10 salariés et plus regroupent 31 % des stagiaires contre 27 % des salariés.



ACCÈS INÉGAL SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

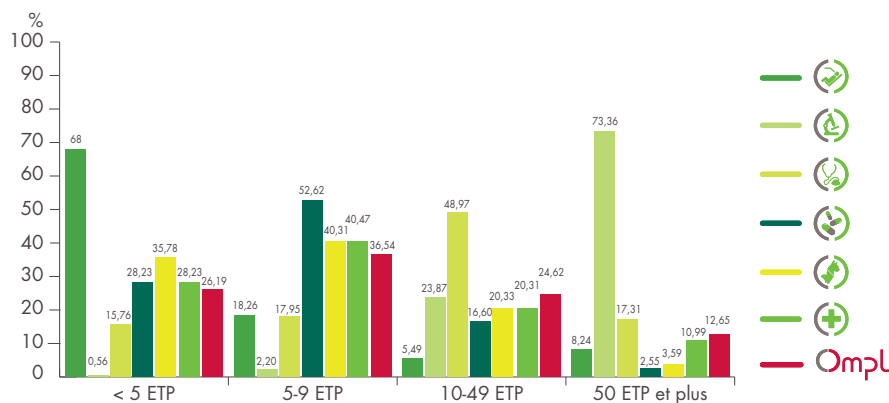
Les salariés à temps partiel se forment proportionnellement moins que ceux à temps complet : ils représentent 27 % des stagiaires contre 38 % des salariés du secteur.



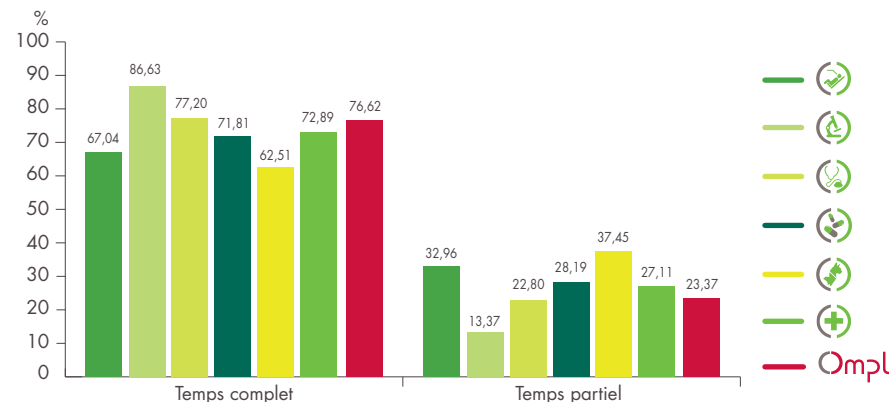
DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

Le taux d'accès au plan de formation varie de manière notable d'une région à l'autre. Il est maximal pour les Pays de la Loire (24 %). Le taux le plus bas est atteint pour la Provence-Alpes Côte d'Azur (16 %).

Répartition des stagiaires par tranche d'ETP



Répartition des stagiaires par durée du temps de travail



Taux d'accès des salariés à la formation par région

Régions	Cpro	Ppro	Plan	Autre
Auvergne-Rhône-Alpes	1,18 %	0,37 %	20,47 %	0,37 %
Bourgogne-Franche-Comté	0,69 %	0,52 %	21,91 %	0,27 %
Bretagne	0,58 %	0,36 %	22,88 %	0,30 %
Centre-Val de Loire	0,68 %	0,40 %	17,73 %	0,21 %
Corse	0,24 %	0,67 %	22,06 %	0,24 %
Grand Est	0,97 %	0,29 %	18,59 %	0,32 %
Hauts-de-France	0,90 %	0,31 %	16,96 %	0,16 %
Île-de-France	2,89 %	0,52 %	18,48 %	0,35 %
Normandie	0,54 %	0,40 %	18,54 %	0,42 %
Nouvelle-Aquitaine	0,71 %	0,34 %	20,08 %	0,33 %
Occitanie	1,02 %	0,40 %	17,75 %	0,34 %
Pays de la Loire	0,69 %	0,43 %	23,88 %	0,38 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,06 %	0,46 %	16,13 %	0,64 %
Ensemble	1,22 %	0,41 %	19,09 %	0,35 %



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CHÔMAGE RAISONNABLE

En atteignant 9 %, le taux de chômage du secteur (salariés ayant connu au moins une période de chômage indemnisée au cours de l'année) est peu élevé. Il est inférieur à celui du champ de l'OMPL (10 %).



HAUSSE DU CHÔMAGE

Par rapport à l'année précédente, le taux de chômage du secteur a progressé de 1 point.

Taux de chômage annuel

Salariés avec période(s) de chômage	4 517	3 066	7 291	11 196	2 195	28 265	41 657
Salariés sans période(s) de chômage	35 751	42 801	74 843	114 033	17 156	284 584	394 847
Effectif total	40 268	45 867	82 134	125 229	19 351	312 849	436 504
Taux de chômage annuel	11,22 %	6,68 %	8,88 %	8,94 %	11,34 %	9,03 %	9,54 %

Évolution du taux de chômage annuel

Années							
2013	10 %	6 %	7 %	7 %	9 %	8 %	8 %
2014	11 %	7 %	9 %	9 %	11 %	9 %	10 %

Secteur santé

Branches professionnelles

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires



$$\text{Taux de chômage global annuel de branche} = \frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une période au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi.



TAUX PROCHES SELON LE GENRE

Les femmes sont presque aussi souvent au chômage que les hommes. Le différentiel de taux est similaire au sein du champ de l'OMPL.



BAISSE AVEC L'ÂGE

Le taux de chômage annuel est plus élevé pour les salariés âgés de moins de 35 ans que pour les plus âgés.



DIFFÉRENCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Le taux de chômage annuel du secteur est plus élevé pour les cadres et les employés.



TAUX DISTINCTS SELON LE TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés à temps complet ont un taux de chômage inférieur à ceux qui travaillent à temps partiel.

Taux de chômage annuel par genre

Genre								Ompl
Femmes	11,40 %	6,39 %	9,05 %	8,65 %	11,41 %	8,98 %		9,49 %
Hommes	6,67 %	8,76 %	6,67 %	10,90 %	10,81 %	9,49 %		9,79 %
Ensemble	1122 %	668 %	888 %	894 %	1134 %	903 %		954 %

Taux de chômage annuel par tranche d'âge

Tranches d'âge								Ompl
<35 ans	16,75 %	10,95 %	13,66 %	11,51 %	13,91 %	12,62 %		13,11 %
35-49 ans	10,01 %	5,47 %	7,95 %	6,91 %	8,78 %	7,56 %		8,18 %
50 ans et +	6,96 %	3,30 %	6,21 %	6,91 %	6,64 %	6,06 %		6,19 %
Ensemble	1122 %	668 %	888 %	894 %	1134 %	903 %		954 %

Taux de chômage annuel par catégorie sociale

Catégories sociales								Ompl
Cadres	5,95 %	4,55 %	4,14 %	11,55 %	11,06 %	10,41 %		10,03 %
Professions intermédiaires	9,67 %	5,28 %	4,75 %	7,56 %	11,28 %	6,83 %		7,81 %
Employés	11,70 %	6,86 %	10,21 %	10,02 %	11,50 %	10,13 %		10,36 %
Ouvriers	7,59 %	12,30 %	8,09 %	8,26 %	10,42 %	9,14 %		10,43 %
Ensemble	1122 %	668 %	888 %	894 %	1134 %	903 %		954 %

Taux de chômage annuel par durée du temps de travail

Durée du temps de travail								Ompl
Temps complet	11,24 %	6,53 %	7,77 %	8,72 %	10,49 %	8,52 %		9,11 %
Temps partiel	11,18 %	7,12 %	10,43 %	9,31 %	12,49 %	9,88 %		10,42 %
Ensemble	1122 %	668 %	888 %	894 %	1134 %	903 %		954 %



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de chômage annuel du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre. Il est maximal pour les DOM (11 %) et minimal pour la Bourgogne-Franche-Comté (5 %).

Taux de chômage annuel par région (en %)

Régions							
Auvergne-Rhône-Alpes	11,50	6,71	9,35	8,89	12,60	9,32	9,73
Bourgogne-Franche Comté	6,13	4,67	5,79	4,85	7,61	5,45	5,70
Bretagne	10,55	8,60	10,60	9,91	12,28	10,20	10,71
Centre-Val de Loire	9,81	5,88	8,76	7,77	7,42	7,96	8,47
Corse	13,30	3,05	8	10,53	8,74	8,97	10,15
DOM	15,32	7,33	10,93	10,45	15,65	10,88	11,70
Grand Est	9,58	5,76	8,37	6,96	9,44	7,69	8,08
Hauts-de-France	10,53	5,97	7,61	6,98	9,16	7,50	8,28
Île-de-France	12,33	7,78	8,70	8,84	10,44	9,21	9,77
Normandie	12,31	6	8,81	8,02	10,11	8,57	8,90
Nouvelle-Aquitaine	10,64	5,81	8,65	10,18	12,18	9,35	9,86
Occitanie	11,52	7,26	9,57	11,19	12,47	10,26	10,63
Pays de la Loire	11,49	6,93	8,79	9,49	12,63	9,48	10,12
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,47	6,78	9,79	10,74	15	10,33	10,56
Ensemble	1122	668	888	894	1134%	903	954

96 études conduites depuis 2005

41 études statistiques

- ① Entreprises d'architecture (3)
- ① Entreprises d'économistes de la construction (4)
- ① Entreprises d'experts en automobile (3)
- ① Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers (4)
- ① Études d'administrateurs et mandataires judiciaires (1)
- ① Cabinets d'avocats (4)
- ① Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (2)
- ① Études d'huissiers de justice (2)
- ① Cabinets dentaires (4)
- ① Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers (3)
- ① Cabinets médicaux (3)
- ① Pharmacie d'officine (4)
- ① Cliniques vétérinaires (4)

20 études prospectives

- ① Entreprises d'économistes de la construction (2)
- ① Entreprises d'experts en automobile (1)
- ① Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers (2)
- ① Études d'administrateurs et mandataires judiciaires (1)
- ① Cabinets d'avocats (2)
- ① Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (2)
- ① Études d'huissiers de justice (2)
- ① Cabinets dentaires (2)
- ① Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers (1)
- ① Cabinets médicaux (1)
- ① Pharmacie d'officine (2)
- ① Cliniques vétérinaires (2)

16 études thématiques

- ① Trajectoires de construction de projets professionnels des étudiants vétérinaires et des auxiliaires (en cours)
- ① Application de la grille de classification : pharmacie d'officine (2017)
- ① Sous-traitance dans les cabinets d'avocats (2017)
- ① Chômage des pharmaciens adjoints (2015)
- ① Gardes et astreintes : cliniques vétérinaires (2015)
- ① Insertion professionnelle des salariés en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou période de professionnalisation : pharmacie d'officine (2015)
- ① cabinets dentaires (2014)
- ① Expertise automobile en Europe (2014)
- ① Emplois et trajectoires professionnelles : entreprises d'architecture, cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers, pharmacie d'officine (2010)
- ① Égalité professionnelle : laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, cabinets médicaux (2010)

12 baromètres

- ① Baromètre OMPL (2005, 2016, 2017)
- ① Baromètres secteurs (2005, 2016, 2017)
- ① Baromètres branches (2005, 2016, 2017)
- ① Baromètres régionaux (2005, 2016, 2017)

7 études transverses

- ① Apprentissages informels (2017)
- ① Qualité de vie au travail (2014 et 2017)
- ① Entreprises libérales et territoires (2013)
- ① L'emploi à temps partiel, choisi ou subi par les salariés? (2013)
- ① Chômage des salariés (2013)
- ① Qualité de l'emploi (2013)

- ① Séniors (2010)
- ① Turnover : pharmacie d'officine (2010), cabinets dentaires (2008)

Les entreprises libérales

UN ACTEUR TERRITORIAL DYNAMIQUE, UNE IDENTITÉ FORTE

Avec 28 % des entreprises du secteur marchand, 5 % des salariés et une contribution à la valeur ajoutée de l'ordre de 11 %, les entreprises libérales sont un acteur économique incontournable, dynamique et doté d'une identité forte.

Caractéristiques clés : des entreprises de petite taille intégrées dans le tissu économique local, employant majoritairement des femmes. Une contribution majeure au lien social et au développement économique territorial.